VILLE DE
Caen

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2026



Actualité de la feuille de route

Caen quartiers en transition

Sommaire

Édito ..... p. 5

Rappel sur la feuille de route ..... p. 6

Bilan de la feuille de route ..... p. 7

1 Favoriser l'accès de tous à une alimentation locale et durable ..... p. 8

2 Augmenter les lieux de production alimentaire sur la ville ..... p. 10

3 Augmenter les espaces végétalisés sur le territoire de Caen ..... p. 14

4 Faire de la végétalisation un atout de bien-être et de santé publique ..... p. 16

5 Préserver et restaurer la biodiversité en ville ..... p. 20

6 Accompagner au changement de pratique vers les mobilités actives ..... p. 24

7 Accélérer le schéma cyclable ..... p. 28

8 Accélérer le développement des énergies renouvelables et locales ..... p. 32

9 Atteindre l'objectif zéro toiture inutile dans les projets lancés par la Ville ..... p. 36

10 Atteindre l'objectif zéro gaspillage ..... p. 38

11 S'engager dans une densité acceptable ..... p. 42

12 Prioriser la transition écologique dans les projets d'aménagement de l'espace public ..... p. 44

13 Encourager l'innovation et la durabilité en matière d'urbanisme ..... p. 46

14 Accompagner la rénovation énergétique des logements ..... p. 48

15 Intégrer la transition écologique dans les politiques culturelles et sportives ..... p. 50

16 Sensibiliser la population et les acteurs du territoire aux enjeux de la transition écologique ..... p. 54

17 S'engager auprès des acteurs et partenaires de la Ville sur des actions de transition écologique ..... p. 58

18 Créer des lieux et des réseaux de transition ..... p. 60

19 Encourager les associations à l'éco-responsabilité ..... p. 64

20 Préserver la ressource en eau ..... p. 66

21 Réduire l'exposition des habitants aux risques ..... p. 70

22 Améliorer l'accessibilité de la ville aux différents types de handicap ..... p. 74

23 Favoriser le tourisme local et durable ..... p. 78

24 Développer des projets et des coopérations de transition avec des villes étrangères ..... p. 80

25 Faire de Caen une collectivité sobre et exemplaire ..... p. 82





La feuille de route de la transition écologique est portée par **Camille Vernet-Morin**, en charge de la transition écologique et de la santé publique

Édito

L'accélération des transitions écologiques est une nécessité à laquelle la Ville de Caen entend répondre avec détermination. Avec l'Agenda Caen 2030, adopté en janvier 2023, nous avons fixé un cap collectif et décliné notre ambition en 25 orientations prioritaires, au service d'un territoire plus autonome, plus sobre, plus résilient, plus solidaire et ouvert à l'expérimentation.

L'année 2026 nous a rappelé combien cette ambition est essentielle. Les épisodes de canicule que nous avons connus, ont conforté le sens de notre action et l'urgence de la poursuivre. Végétalisation des espaces publics, transformation des cours d'écoles, création d'îlots de fraîcheur et meilleure connaissance des îlots de chaleur : ces actions engagées bien avant l'été, sont autant de réponses à l'adaptation de notre ville au changement climatique. La préservation de notre patrimoine arboré, lui aussi éprouvé par ces épisodes de chaleur, fait d'ailleurs l'objet d'une attention de longue date de la Ville.

Nous continuons également à transformer nos pratiques pour préparer l'avenir. La réalisation de notre bilan carbone permettra de mieux mesurer l'empreinte de nos activités et de guider les choix à venir en matière de décarbonation. Dans le même temps, nous poursuivons l'amélioration des déplacements à vélo, avec le développement du périphérique vélo et des aménagements cyclables, en particulier aux entrées de ville : des évolutions qui contribuent, au fur et à mesure que les travaux avancent, à construire une ville plus accessible, plus agréable et moins dépendante de la voiture.

La transition écologique est aussi une démarche de proximité et de solidarité. Elle se construit avec les habitants, les associations et l'ensemble des acteurs du territoire. En développant et en valorisant les « lieux-relais quartiers en transition », à l'échelle de nos Pôles de Vie de Quartier, nous souhaitons maintenir des espaces de rencontre et d'initiative, en donnant en particulier plus d'espace d'expression à la jeunesse pour que chacun puisse prendre part à cette dynamique collective.

Chaque année, ce rapport rend compte du chemin parcouru, des actions engagées et des objectifs qu'il nous reste à atteindre. Il témoigne de la mobilisation des services municipaux et de nos partenaires, dont l'engagement quotidien est indispensable à la réussite de cette démarche.

C'est grâce à leurs efforts que nous poursuivrons notre engagement pour une ville plus humaine, capable de faire face aux défis climatiques tout en améliorant, aujourd'hui comme demain, le cadre de vie de chacun.

Aristide OLIVIER
Maire de Caen

Définition caennaise des transitions

Répondre aux besoins fondamentaux

Pour répondre aux besoins fondamentaux, l'économiste Kate Raworth explique dans sa théorie du donut, que l'économie ne doit plus se centrer sur la seule croissance du PIB*, mais sur d'autres éléments, comme la transition écologique et les limites environnementales.

Mener les transitions à l'échelle des quartiers

Créée par l'universitaire Carlos Moreno, la ville du quart d'heure met en avant six éléments devant être accessibles rapidement (en quinze minutes) depuis n'importe quel endroit de la ville, à savoir habiter, s'approvisionner, travailler, se soigner, apprendre et accéder aux loisirs. La Ville de Caen souhaite développer ce concept et l'adapter à l'échelle des quartiers.

Renforcer par les transitions, les identités et singularités de quartier

La Ville de Caen s'appuie sur le patrimoine, les mémoires, l'identité et les spécificités de chaque quartier pour mener à bien la transition écologique.

Les 5 axes stratégiques jusqu'en 2030

1 Un territoire plus autonome

Rapprocher les producteurs des consommateurs.
Faciliter les circuits courts.
Agir sur les pratiques de consommation des habitants et des entreprises en soutenant le développement de l'économie circulaire et des énergies renouvelables.

2 Un territoire sobre

Refondre des modèles, de la planification aux comportements en agissant sur différents leviers : urbanisation dense, attractive, plus végétale, sobriété, mobilité bas-carbone, tourisme durable et responsable.

3 Un territoire résilient

Mener des actions d'adaptation pour protéger les ressources.
Assurer un cadre de vie agréable aujourd'hui et demain pour les habitants : projets d'aménagement responsable, de sensibilisation et d'accompagnement au changement.

4 Un territoire solidaire

Favoriser la participation et l'implication citoyenne à travers des actions basées sur l'échange et le partage pour renforcer la convivialité, la prise en compte de tous les handicaps et une meilleure intégration des personnes isolées ou en situation précaire.

5 Un territoire d'expérimentation des transitions

Tester des solutions qui pourraient essaimer demain.
S'appuyer sur des partenariats avec l'Université, des écoles, des tiers-lieux ou des entreprises innovantes pour offrir des réponses concrètes aux enjeux de la transition : mobilité, éco-construction, économie circulaire, sobriété, décarbonation, adaptation, biodiversité...

La feuille de route du document initial

La Ville de Caen s'engage à la mise en œuvre de 25 orientations prioritaires à l'horizon 2030. Celles-ci sont déclinées en actions et objectifs chiffrés. Un dispositif de suivi et d'évaluation a été mis en place via des indicateurs.

Le bilan de la feuille de route

Le suivi des indicateurs est essentiel pour mesurer l'avancement des actions et des stratégies mises en place dans le cadre d'objectifs à long terme, comme celui de la transition écologique à l'horizon 2030.

Un suivi efficace repose sur une évaluation continue, à la fois quantitative et qualitative, des actions entreprises, permettant des ajustements en fonction des résultats obtenus.

Les différents statuts des indicateurs :

- **action réorientée** : ajustée ou modifiée pour mieux répondre aux objectifs fixés ou pour s'adapter à de nouvelles contraintes ou opportunités.
- **action en cours** : un indicateur en % est appliqué pour les actions numériques et une pondération comme suit est appliquée pour les actions qualitatives :
  - action à l'étude 25%
  - action mise en œuvre et/ou expérimentée 50%
  - action généralisée / déployée 75%
- **action réalisée :** 100%
- **action non commencée** : planifiée qui n'a pas encore été lancée ou mise en œuvre..
- **action programmée** : planifiée et prête à la mise en œuvre. Planifiée et prête à être déployée. La planification organisationnelle, budgétaire et humaine est en cours de finalisation.

Évolution des objectifs de la feuille de route

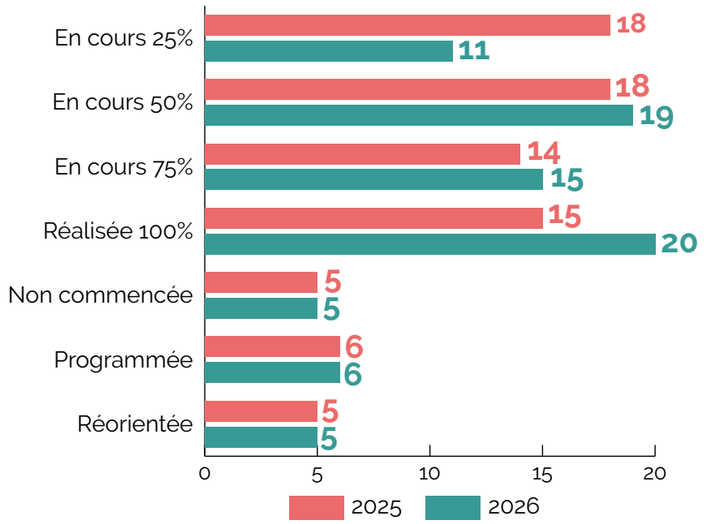

- Le nombre d'objectifs totalement réalisés augmente nettement (+33%, passant de 15 à 20), confirmant l'aboutissement concret de plusieurs actions.
- Les actions « en cours » diminuent légèrement (de 50 à 45), ce qui est positif : cette baisse correspond directement à la finalisation réussie de 5 actions passées au statut « atteint ».
- Les actions « non commencées » ou « programmées » restent stables (11 au total).
- Les actions « réorientées » restent constantes (5 au total).

Nos 25 orientations prioritaires

1

Favoriser l'accès de tous à une alimentation locale et durable

Actions inscrites dans la feuille de route

- Créer une maison de l'alimentation durable
- Poursuivre l'extension des marchés bio
- Augmenter l'approvisionnement des cantines scolaires en produits bio et/ou de proximité
- Faciliter les achats publics bio et/ou de qualité en circuit de proximité dans les crèches
- Intégrer davantage de produits bio et/ou de qualité en circuit de proximité dans les repas proposés par le CCAS
- Promouvoir et valoriser l'action du restaurant social de Caen

Objectifs 2030

- 1 maison de l'alimentation durable
  ➔ Action réorientée (ouverture à Hérouville-Saint-Clair)
- 1 marché de producteurs par Pôle de Vie de Quartier
  ➔0 PVQ équipé d'un marché bio
  0%
- 80% de produits bio et/ou de proximité dans les restaurants scolaires d'ici à 2026 et 100% de produits durables et de qualité en 2030
  ➔ 62% de produits bio et/ou de proximité dans les restaurants scolaires 77,5%



État d'avancement

Poursuivre l'extension des marchés bio

Objectifs 2030

Un marché de producteurs par Pôle de Vie de Quartier

En 2026, la ville compte 11 marchés de plein air, dont 5 accueillent 16 producteurs en circuit court. Si le marché de producteurs bio du quartier Saint-Paul s'est progressivement essoufflé et s'est arrêté, plusieurs maraîchers sont présents sur les marchés de Caen et mettent en œuvre des pratiques agricoles plus vertueuses. La présence de producteurs bio tend à diminuer, notamment en raison des contraintes liées au cahier des charges de l'agriculture biologique.

Intégrer davantage de produits bio et/ou de qualité en circuit de proximité dans les repas proposés par le CCAS

Le CCAS poursuit l'intégration de produits de saison et locaux dans les repas proposés dans ses établissements. Le marché de denrées alimentaires entré en vigueur en 2023 fixe notamment des exigences en matière d'approvisionnement durable.

La cuisine de production de la résidence de la Haie Vigné prépare les repas destinés aux résidences autonomie et aux structures de petite enfance.

En parallèle en 2026, un nouveau marché a été notifié pour la livraison de repas à domicile.

Les chiffres clés (2025)

220 repas par jour sont servis

Augmenter l'approvisionnement des cantines scolaires en produits bio et de proximité

Objectifs 2030

Proposer 80% de produits bio et/ou de proximité dans les restaurants scolaires d'ici à 2026 et 100% de produits durables et de qualité en 2030

Depuis 2021, la Ville de Caen poursuit son évolution dans l'approvisionnement de produits bio et de proximité dans ses restaurants scolaires afin de proposer aux enfants une alimentation plus saine. En 2026, la part de produits durables et de qualité est maintenue à 62%, dont 30% de produits bio.

Le nouveau marché d'approvisionnement en denrées alimentaires, mis en œuvre depuis 2024, permet de poursuivre cette démarche.

Les chiffres clés 2026

62% de produits durables et de qualité
30 à **40%** de produits locaux
5 000 élèves concernés

Promouvoir et valoriser l'action du restaurant social

Le restaurant social constitue un service essentiel pour les personnes en situation d'exclusion, en leur permettant de bénéficier gratuitement d'un repas équilibré, préparé à partir de produits de qualité.

Afin de faciliter l'accès à ce dispositif, le CCAS et la Ville poursuivent également la sensibilisation des travailleurs sociaux référents à l'existence de cette aide alimentaire locale, gratuite et durable.

En 2026, 26 000 repas ont été servis, contre 23 000 en 2025, soit une augmentation de 13%. Cette évolution témoigne d'un recours accru au restaurant social au cours de l'année.

Les chiffres clés 2026

26 000 repas fournis par an par le restaurant social (chiffre au 15/09/2026)

Nos 25 orientations prioritaires

2

Augmenter les lieux de production alimentaire sur la ville

Actions inscrites dans la feuille de route

- Créer des vergers dans la ville
- Créer des sites de production en pied d'immeuble
- Créer des sites de production sur les nouvelles opérations d'aménagement
- Maintenir l'unique ferme maraîchère de Caen
- Accompagner la création d'une ferme aquaponique
- Encourager les potagers individuels, collectifs ou d'entreprises
- Accompagner la production et la consommation de miel local

Objectifs 2030

- 1 verger par quartier
  ➔ 10 quartiers sont équipés de vergers
  83%
- 1 site de production en pied d'immeuble par Pôle de Vie de Quartier
  ➔ 1 PVQ équipé d'un site de production en pied d'immeuble
  25%
- 1 site de production pour chaque opération nouvelle d'aménagement
  ➔ Réflexion en cours
  25%
- 1 ferme maraîchère à Caen
  ➔ Action réorientée (SCIC Ceinture verte)
- 1 ferme aquaponique à Caen
  ➔ Étude lancée
  25%



État d'avancement

Créer des vergers dans la Ville

Objectifs 2030

1 verger par quartier

Caen compte aujourd'hui 21 vergers. Quatre nouveaux vergers ont été créés à la MJC la Prairie, au Parc de Secqueville, rue Lesomptier et au Tandem (Beaulieu). Cela représente près de 1 211 arbres fruitiers et arbustes répartis sur 4,9 hectares. Des panneaux pédagogiques installés sur les différents sites, permettent également de sensibiliser les habitants à ces espaces.

Les chiffres clés 2026

21 vergers recensés en 2026

1 211 arbres fruitiers et arbustes mis à disposition en 2026

4,9 hectares

Nombre d'arbres fruitiers plantés

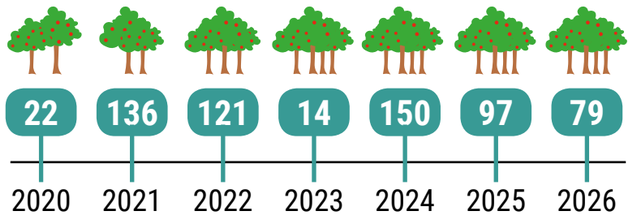

Projet d'aquaponie

Objectifs 2030

Accompagner la création d'une ferme aquaponique

Porté par Aquabiose et soutenu par la Ville de Caen, le projet de ferme aquaponique se poursuit. Implantée sur un terrain mis à disposition par la Ville, cette structure associera culture de plantes et élevage de poissons dans une logique de production durable. Elle constituera également un outil pédagogique pour sensibiliser le public aux enjeux alimentaires et environnementaux.

En 2026, le projet a franchi une nouvelle étape avec le dépôt du permis de construire en juillet. Un bail à construction a également été conclu entre la Ville de Caen et Aquabiose.

L'ouverture de la ferme est désormais prévue au premier semestre 2027.

Créer et animer des sites de production en pied d'immeubles

Objectifs 2030

1 site de production en pied d'immeuble par PVQ

La Ville de Caen poursuit l'accompagnement des projets de production en pied d'immeuble dans les quartiers. Un premier site est déjà actif à la Pierre-Heuzé, où plusieurs initiatives citoyennes contribuent au développement de la nature en ville et à l'amélioration du cadre de vie.

En 2026, la Ville a poursuivi son accompagnement. Elle a apporté des conseils au cas par cas, en lien avec Inolya, Caen la mer Habitat et La Caennaise, pour les projets en cours, notamment sur les secteurs de l'îlot Trébutien et des Cascades. Une animation a également été réalisée lors d'un événement organisé par Inolya.

Les chiffres clés 2026

1 animation en pied d'immeuble réalisée lors d'un évènement organisé par Inolya en 2026

1 site de production en pied d'immeuble en 2026

Encourager les potagers individuels, collectifs ou d'entreprises

Le Jardin des Plantes accompagne les habitants dans leurs pratiques de jardinage et assure également une mission de conseil auprès des promoteurs et des bailleurs sociaux.

En 2026, le public a continué à solliciter le Jardin des Plantes pour obtenir des conseils, tandis que le bureau d'études de la Ville accompagne les projets de végétalisation et de production portés par les professionnels.

Les chiffres clés 2026

720 sollicitations d'habitants ou de professionnels

Créer des sites de production sur les nouvelles opérations d'aménagement

Objectifs 2030

1 site de production pour chaque opération nouvelle d'aménagement

En 2026, une attention particulière est portée à la végétalisation, au développement de la biodiversité et à la création d'espaces extérieurs privatifs. Une réflexion est également engagée sur les usages des abords, avec notamment la possibilité de créer des jardins partagés ou des espaces de production alimentaire collective.

Une réflexion est en cours pour l'intégration d'un site de production dans le cadre du projet de renouvellement urbain de la Grâce de Dieu, inscrit dans la consultation internationale « Quartiers de demain ». Le site Langevin pourrait être réhabilité en résidence intergénérationnelle, avec des espaces collectifs et des locaux d'activités.

Les chiffres clés 2026

1 réflexion en cours en 2026



Jardin partagé à Caen

De nouvelles actions venues enrichir la feuille de route

Développement de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Ceinture verte

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) a été créée en 2025 à l'initiative de la SAS Ceinture verte, de Caen la mer et du Département du Calvados pour mettre en œuvre des projets de maraîchage bio clé en main sur le territoire. En intégrant la SCIC Ceinture verte à hauteur de 10 000 €, la Ville s'engage sur le site de la Noé. Ce partenariat s'inscrira dans le cadre d'un bail emphytéotique conjoint. Par ailleurs, un permis de construire a été déposé en septembre 2026 afin d'entamer des travaux d'installation début 2027. En parallèle, un appel à candidature a été lancé pour recruter deux porteurs de projet. L'installation est envisagée à la fin du 1er semestre 2027.

Les chiffres clés 2026

1 projet à Caen (terrains de la Noé)

Encourager la création d'un réseau de jardiniers à l'échelle de la Ville

Le réseau des jardins familiaux, partagés et scolaires poursuit sa structuration autour d'un même référent afin de favoriser les échanges et la transversalité entre les différents sites.

En 2026, la troisième édition de l'événement « Ramène ta graine » s'est tenue au Jardin des Plantes. Cette dynamique permet de créer de nouveaux liens entre les jardiniers, les associations et les différents acteurs du territoire. Des partenaires ont été sollicités pour participer aux animations notamment le Groupe Ornithologique Normand (GON), le Centre d'Animation AMVD (Association Mieux Vivre et Détente), le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE), France Nature Environnement…

Les chiffres clés 2026

200 participants

8 partenaires des jardins partagés et familiaux sollicités

Création de jardins partagés

La Ville de Caen poursuit le développement de jardins partagés dans les quartiers. Après la création de deux jardins au Chemin Vert, rue de Champagne et square Mauvis en 2025, un nouveau jardin partagé a été créé en 2026 aux Vignes de Venoix.

Ces espaces complètent les différents sites de production présents sur le territoire, notamment les jardins pédagogiques des écoles.

Les chiffres clés 2026

1 jardin partagé réalisé en 2026

13 jardins partagés recensés en 2026 sur le territoire

48 jardins pédagogiques recensés dans les écoles publiques de la Ville



Nos 25 orientations prioritaires

3

Augmenter les espaces végétalisés sur le territoire de Caen

Actions inscrites dans la feuille de route

- Augmenter les surfaces végétalisées sur le territoire
- Végétaliser les voies du tramway sur le territoire de Caen
- Désimperméabiliser et végétaliser le domaine public
- Expérimenter un mur végétal par Pôle de Vie de Quartier

Objectifs 2030

- + 13,5 ha de surfaces végétalisées, dont :
  - 5 ha végétalisés sur les voies du tramway de Caen
    ➔ Programmé Tramway 2028
  - 7,5 ha d'espaces publics désimperméabilisés
    ➔ 4 ha désimperméabilisés

86,5%

- 1 mur végétal par Pôle de Vie de Quartier
  ➔ Action programmée



Le nouveau parc de Secqueville

État d'avancement

Créer systématiquement des espaces végétalisés dans les projets afin de lutter contre les îlots de chaleur

Objectifs 2030

+ 10 hectares de surfaces végétalisées

Chaque opération d'aménagement menée par la Ville intègre des pratiques vertueuses : désimperméabilisation des sols, restauration écologique, sobriété énergétique, développement des mobilités douces et promotion de la biodiversité. Ces actions visent à préserver les ressources naturelles et à renforcer l'adaptation du territoire face aux enjeux climatiques.

En 2026, de nouveaux projets marquent l'avancée du programme :

- Parc de Secqueville – 2 ha, 110 arbres, nouvel aménagement, favorisant la biodiversité et l'infiltration.
- Square Croix-Guérin – 4 000 m² réaménagés et végétalisés.
- Rue d'Auge / place de la Demi-Lune – +2 000 m² végétalisés et 80 arbres.
- Rue de la Délivrande – requalification intégrant la végétalisation.
- Vallée des deux O – poursuite de la renaturation et des plantations.
- Avenue de Tourville – nouveaux espaces verts et paysagers.
- Nouveau Bassin – entretien et poursuite des aménagements paysagers.

Les chiffres clés 2026

+ 26 000 m² de surfaces végétalisées dans les opérations d'aménagement en 2026

114 851 m² au total de surfaces végétalisées recensées en 2026

9 sites végétalisés en 2026

Surface végétalisée en m² par an

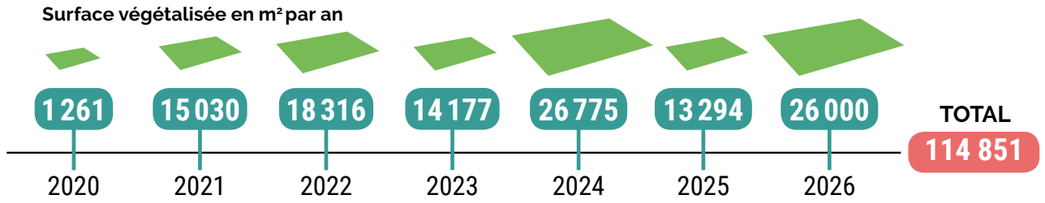

De nouvelles actions venues enrichir la feuille de route

Territoires engagés pour la nature

La Ville de Caen, déjà lauréate du label « Territoire Engagé pour la Nature » pour les périodes 2020-2022 et 2023-2025, a obtenu le renouvellement de son label pour la période 2026-2028.

Ce label, porté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), en lien avec les Régions, récompense les collectivités qui s'engagent de manière concrète et structurée en faveur de la préservation de la biodiversité et de la nature.

Dans le cadre de ce plan triennal, trois axes prioritaires vont être développés :

1. Renforcer le maillage écologique par la création de mares urbaines :
2. Favoriser une gestion écologique des eaux pluviales
3. Poursuivre et élargir la désimperméabilisation à de nouveaux espaces, en ciblant principalement les écoles.

L'obtention de ce label traduit la volonté de la Ville de Caen de structurer son action en faveur de la nature et de contribuer activement à la transition écologique, dans une logique à la fois ambitieuse et concertée.

Nos 25 orientations prioritaires

4

Faire de la végétalisation un atout de bien-être et de santé publique

Actions inscrites dans la feuille de route

- Créer des îlots verts supplémentaires dans la ville
- Poursuivre la plantation d'arbres dans l'espace public
- Rafraîchir et végétaliser les cours d'écoles (cours d'écoles Oasis)
- Installer des plantes dépolluantes aux abords des voies
- Développer des solutions fondées sur le respect de la nature

Objectifs 2030

- + 25% d'îlots verts
  ➔ Inventaire / recensement en cours
  25%
- 1 arbre pour 2 habitants
  ➔ 0,85 arbres pour 2 habitants
  85%
- 2/3 des cours d'écoles végétalisées (à 25% d'espaces verts minimum)
  ➔ 8 cours d'écoles végétalisées
  40%

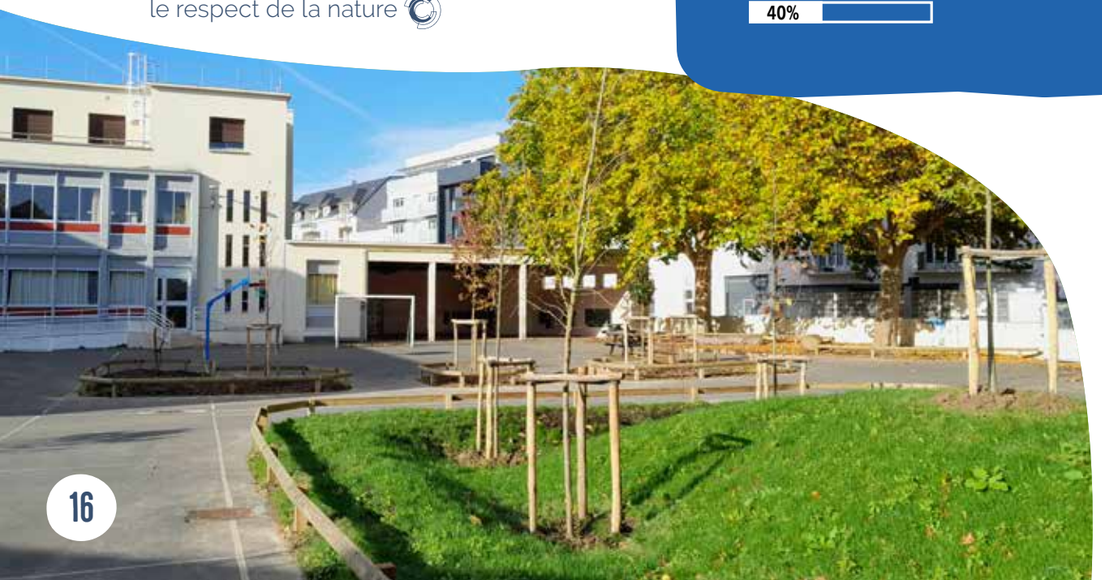

État d'avancement

Poursuivre la plantation d'arbres dans l'espace public de la ville

Objectifs 2030

Un arbre pour deux habitants

La Ville de Caen préserve ses arbres avec diverses méthodes : le maintien des alignements, la transition d'une taille en rideau vers le port libre, le remplacement systématique et la compensation pour les arbres abattus…

En 2026, la Ville de Caen a poursuivi son engagement en faveur de la biodiversité et de la transition écologique en renforçant son patrimoine arboré. Avec 46 895 arbres actuellement présents sur le territoire, la Ville se rapproche de son objectif de 1 arbre pour 2 habitants, soit un total attendu de 54 700 arbres (population de Caen : 109 400 habitants – chiffres INSEE 2023).

Cette année, les actions ont permis de planter de nouveaux arbres dans le cadre de différents aménagements urbains et de projets de végétalisation, participant à :

- l'amélioration de la qualité de l'air,
- la création d'îlots de fraîcheur en période de canicule,
- le renforcement de la biodiversité en ville.

Les chiffres clés 2026

1 440 arbres plantés en 2026

Nombre d'arbres total sur le territoire

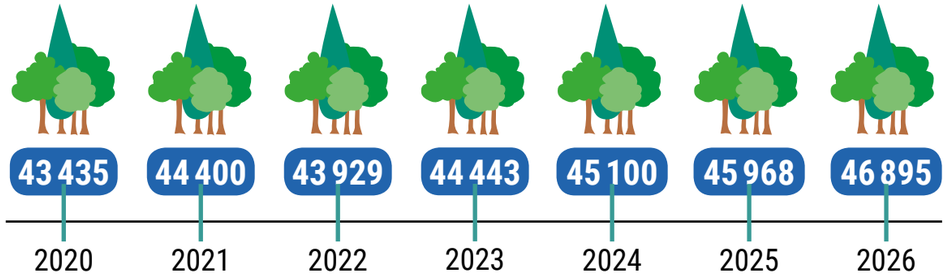

Rafraîchir et végétaliser les cours d'écoles (dont les cours d'écoles Oasis) et des centres de loisirs

Objectifs 2030

Végétaliser 2/3 des cours d'écoles (à 25% d'espaces verts minimum)

Le programme de végétalisation des cours d'écoles se poursuit au rythme de deux établissements par an.

En 2026, l'école du Clos Herbert a été intégrée au programme et des interventions complémentaires ont été réalisées à l'école Duc Rollon.

Les chiffres clés 2026

2 cours d'écoles végétalisées en 2026

8 cours d'écoles végétalisées depuis 2023

Développer des solutions fondées sur la nature

La gestion intégrée des eaux pluviales est progressivement prise en compte dans les projets d'aménagement, notamment à travers la création de noues et de fossés végétalisés, comme au square Croix-Guérin et au parc de Secqueville.

En parallèle, un recensement des bancs présents sur l'espace public a été engagé afin d'identifier les secteurs disposant d'arbres à proximité, offrant ainsi des points de pause et de fraîcheur aux habitants.

De nouvelles actions venues enrichir la feuille de route

Les jardins d'été

En 2026, la Ville de Caen a renouvelé l'opération Jardins d'été avec l'aménagement de 14 sites dans les différents quartiers, de mai à octobre.

Cette initiative contribue à la végétalisation et à l'embellissement des espaces publics, tout en favorisant leur appropriation par les habitants. Plusieurs plantations ont ainsi été réalisées avec la participation des habitants, accompagnés par les jardiniers municipaux, notamment rue de Grentheville, sur la coulée verte de la Pierre-Heuzé, avenue de Thiès et au square du Cèdre. Les aménagements floraux, déclinés autour de la thématique des couleurs, ont également permis de valoriser des espaces tels que la Colline aux Oiseaux et la place de la République.

Les chiffres clés 2026

14 sites emblématiques





Nos 25 orientations prioritaires

5

Préserver et restaurer la biodiversité en ville

Actions inscrites dans la feuille de route

- Créer des îlots de biodiversité identifiés (massifs, mares, nichoirs, abris)
- Contribuer à la création d'un observatoire de la biodiversité pour mieux connaître et protéger la biodiversité en ville (loutres, abeilles, coccinelles, chauve-souris, oiseaux, orchidées, etc.)
- Poursuivre le programme Piqu'Caen
- Requalifier le musée d'initiation à la nature

Objectifs 2030

- 1 mare par Pôle de Vie de Quartier
  ➔ 3 PVQ sont dotés d'une mare
  75%
- 1 observatoire de la biodiversité
  ➔ Observatoire créé
  100%
- 100% des propriétés publiques avec un passage à faune
  ➔ Action en cours
  50%



État d'avancement

Créer des îlots de biodiversité identifiés (massifs, mares, nichoirs, abris)

Objectifs 2030

1 mare par PVQ

Deux Pôles de Vie de Quartier disposent déjà d'une mare : le Pôle de Vie de quartier Centre Sud-Ouest avec le Jardin des Plantes et le Pôle de Vie de quartier Nord-Ouest avec la Colline aux Oiseaux.

En 2026, deux nouvelles mares ont été créées à la Vallée des Jardins et au parc Edmond Pruède. Ainsi, le Pôle de Vie de quartier Nord-Est bénéficie d'une mare.

Une mare en ville est un petit plan d'eau naturel ou artificiel, généralement peu profond et aménagée dans des parcs, jardins publics, ou espaces verts. Elles créent des habitats pour la faune et la flore, favorisant la biodiversité en ville. Les mares peuvent attirer des espèces comme des amphibiens (grenouilles, tritons), des insectes (libellules), des oiseaux et des plantes aquatiques.

Les chiffres clés 2026

4 mares recensées en 2026 sur le territoire

6 nichoirs et abris installés en 2024

Contribuer à la création de l'observatoire de la biodiversité pour mieux connaître et protéger la biodiversité en ville

Objectifs 2030

Créer un observatoire de la biodiversité

Le Conseil Local de la Nature en Ville (CLNV) permet à la Ville d'échanger avec les associations naturalistes sur les projets réalisés ou à venir et de bénéficier de leur expertise.

En 2026, aucune réunion du Conseil local de la nature en ville (CLNV) n'a été organisée en raison du contexte électoral. La Ville poursuit néanmoins son soutien aux associations naturalistes.

Les chiffres clés 2026

280 000 € de subventions aux associations naturalistes

Poursuivre le programme Piqu'Caen

Objectifs 2030

100% des propriétés publiques avec un passage à faune

Le programme Piqu'Caen se poursuit en 2026 en lien avec le Groupe Mammalogique Normand (GMN). Le dispositif évolue avec une simplification du fonctionnement et la distribution de kits aux volontaires.

Les chiffres clés 2026

254 passages créés depuis le lancement du programme

344 jardins privés et espaces publics participants depuis le lancement du programme

320 propriétés connectées depuis le lancement du programme

De nouvelles actions venues enrichir la feuille de route

Poursuivre le développement de l'éco-pâturage

En 2026, l'éco-pâturage se poursuit sur plusieurs sites de la ville. La Colline aux Oiseaux et le Château sont entretenus en régie, tandis que d'autres secteurs sont confiés à une entreprise.

Le site de la Vallée du Mémorial s'avère inadapté à l'éco pâturage car l'herbe ne pousse pas suffisamment.

La recherche d'une solution d'éco-pâturage équin pour la Prairie Sud – Vallée des 2 O est toujours en cours.

Les contraintes d'accès à l'eau et à l'ombre ainsi que le nombre limité de partenaires rendent toutefois cette recherche plus complexe.

Les chiffres clés 2026

12 040 m² dédiés à l'éco-pâturage



Installer le Conservatoire Botanique National (CBN) au Jardin des Plantes

Le projet d'installation du Conservatoire Botanique National au Jardin des Plantes se poursuit.
Les travaux de restauration de l'ancien institut botanique ont commencé au printemps 2026.

Le projet représente un investissement total de 1,5 million d'euros, financé à 80% par l'État et la Région et à 20% par la Ville de Caen.

Veiller à la préservation des abeilles

La Ville poursuit son soutien aux acteurs engagés dans la préservation des abeilles domestiques et sauvages.

Trois associations sont accompagnées : l'Abeille Normande du Calvados pour la formation et l'expertise sanitaire, les Petits Carrés de Caen pour l'animation grand public et le Gretia pour notamment la connaissance et la préservation des abeilles sauvages.

En 2026, un rucher a été déplacé et réinstallé au parc de Secqueville. Une attention particulière est également portée à la distinction entre les abeilles domestiques et les abeilles sauvages.

Les chiffres clés 2026

1 actions de sensibilisation pour les abeilles sauvages

Poursuivre l'opération « Havre de paix de la Loutre »

Depuis 2016, la Ville de Caen participe à l'opération « Havre de paix pour la Loutre », qui vise à préserver la tranquillité de l'espèce et de son habitat. La protection des milieux naturels et le renforcement de la ripisylve contribuent à préserver cet objectif.

Les chiffres clés 2026

509 hectares
22,2 km de berges
4 sites concernés

Nos 25 orientations prioritaires

6

Accompagner au changement de pratique vers les mobilités actives

Actions inscrites dans la feuille de route

- Équiper l'ensemble des écoles, bibliothèques et bâtiments publics d'arceaux vélos
- Créer des parkings sécurisés pour les vélos
- Favoriser la mobilité active des élèves (plan stratégique de mobilité autour des écoles, Plan de Déplacement d'établissements Scolaires, chemin des écoliers, pédibus…)
- Aménager les secteurs Presqu'île, Port, Epopea, Rethel, Pierre-Heuzé en limitant l'emprise de la voiture sur l'espace public
- Aider à la création d'un site de covoiturage à Caen
- Réduire l'impact des déplacements dans les activités sportives
- Mettre en œuvre des pistes vélo-école
- Accompagner l'alternative à la voiture (aide à l'acquisition de vélo pour les habitants et autres dispositifs à venir…)

Objectifs 2030

- 100% des écoles, bibliothèques et bâtiments publics équipés d'arceaux vélos
  → 80% des bâtiments sont équipés d'arceaux — 80%
- 3 parkings vélos de grande capacité créés
  → 2 parkings grande capacité à Caen — 66%
- 1 plan stratégique de mobilité autour des écoles
  → Action réorientée
- 1/3 des écoles couvertes par un Plan de Déplacement des Établissements Scolaires
  → Action en cours — 90%
- 1 nouveau site de covoiturage créé
  → Action programmée
- 1 piste vélo-école par Pôle de Vie de Quartier
  → 4 PVQ équipés de pistes vélo-école — 100%
- 100% des aides vélos recevables attribuées
  → 50/50 aides distribuées — 100%

État d'avancement

Équiper l'ensemble des écoles, bibliothèques et bâtiments publics d'arceaux vélos

Objectifs 2030

Équiper 100% des écoles, bibliothèques et bâtiments publics d'arceaux vélos

Afin de favoriser la pratique du vélo sur tout type de déplacements (calendaires, professionnels, loisirs), Caen équipe progressivement tous les bâtiments publics d'arceaux vélos avec pour objectif de stationner un vélo à moins de 100 m d'un établissement public.

Cette initiative clé a commencé en 2024 par le recensement des écoles, collèges, lycées, bibliothèques, PVQ, MJC et complexes sportifs déjà équipés et ceux restant à réaliser.

En 2026, le Centre d'animation de la Prairie a été équipé d'un local vélo disposant d'un stockage mécanisé à deux étages.

Les chiffres clés 2026

80% des bâtiments publics équipés d'arceaux vélos

2 317 arceaux vélos recensés en 2024 sur le territoire

Créer des parkings sécurisés pour les vélos

Objectifs 2030

3 parkings vélos de grande capacité

Le territoire compte aujourd'hui deux parkings vélo de grande capacité : 154 places à la gare SNCF et 105 places au Zénith – Palais des Sports.

En parallèle en 2026, l'offre de parking de taille plus modeste se développe avec l'ouverture en juin du parking de Beaulieu qui dispose d'un abri vélo de 20 places. Une étude est également menée pour l'aménagement et l'exploitation de cinq parcs à vélos Vélopark dans les parkings souterrains exploités par INDIGO.

Par ailleurs, la Ville met en place, lors de ses événements phares, des stationnements vélo temporaires pour répondre à l'affluence.

Mettre en œuvre des pistes vélo-école

Objectifs 2030

1 piste vélo-école par Pôle de Vie des Quartiers

Les pistes vélo-écoles offrent des espaces sécurisés permettant de s'exercer à la pratique du vélo, en dehors de la circulation.

En 2026, la Ville poursuit le référencement des pistes existantes dans les écoles et travaille au développement d'équipements de type pump track et BMX.

Les chiffres clés 2026

5 pistes vélo-école recensées en 2026



Favoriser la mobilité active des élèves

Objectifs 2030

Couvrir 1/3 des écoles par un Plan de Déplacement d'Etablissements Scolaires (PDES)

Les plans de déplacement des établissements scolaires ont été mis en place avec de nombreux partenaires. Cette action a été réorientée vers la sensibilisation à la pratique des mobilités actives.

Ainsi, lancé en 2025, le programme « École caennaise des mobilités actives » se poursuit en 2026 avec sa deuxième année de mise en œuvre dans les cinq écoles retenues : Vieira Da Silva, Puits Picard, Les 5 Continents, La Maladrerie et Henri Brunet.

Prévu sur six ans, jusqu'en 2030, ce programme vise à familiariser les élèves, de la grande section de maternelle au CM2, avec les différentes formes de mobilités actives grâce à des apprentissages pratiques : marche, vélo, orientation et transports collectifs.

Les chiffres clés 2026

83 ateliers en 2026

700 enfants ont bénéficié de l'apprentissage du programme « année 1 »

Poursuivre l'aide à l'acquisition de vélo pour les habitants

Objectifs 2030

100% des aides vélos recevables attribuées

Initiée en 2013, Caen poursuit sa politique d'aide à la pratique du vélo au quotidien par une incitation financière auprès des Caennais.

En 2026, le dispositif a toutefois rencontré un faible niveau de demande. Cette évolution peut s'expliquer par le dynamisme du marché de l'occasion, la suppression de l'aide de l'État, le niveau d'équipement déjà atteint par de nombreux ménages au cours des années précédentes ainsi que le développement de l'offre de service Vélolib de Caen la mer.

Les chiffres clés 2026

50 bénéficiaires de l'aide à l'achat d'un vélo pour l'année 2026

Budget annuel réalisé en euros

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
5 000	15 000	15 000	30 000	30 000	30 000	57 000	82 000	90 000	99 000	125 000	97 000	21 000	18 500

Nombre de bénéficiaires

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
11	54	65	115	101	115	255	342	331	272	349	277	57	50

Total de bénéficiaires **2 394**

De nouvelles actions venues enrichir la feuille de route

Soutenir la Maison du Vélo pour développer davantage de services cyclistes

La Maison du Vélo, portée par l'association Vélisol' et soutenue par la Ville de Caen, poursuit ses activités dans ses locaux provisoires situés place de la Gare. Elle propose notamment la location et la vente de vélos, un atelier d'autoréparation, ainsi que des ateliers itinérants et des cours vélo-école dans les quartiers.

Les chiffres clés 2026

15 000 € de subvention de la Ville de Caen en 2026

Aménager les secteurs Presqu'île, Port, Epopea, Mont-Coco, Rethel et Pierre Heuzé en limitant l'emprise de la voiture sur l'espace public

Le projet d'aménagement Mont Coco prévoit la création d'un parc de 4 ha et la requalification de la RD7 en boulevard urbain, avec des aménagements piétons et cyclables. Ces actions contribuent à réduire la place de la voiture au profit des mobilités actives et à renforcer la présence du végétal dans le secteur.

Une enquête publique s'est tenue du 8 décembre 2025 au 16 mars 2026, avec une réunion publique de clôture le 9 mars. La Ville de Caen a rendu un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale et la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) Normandie a rendu son avis en janvier 2026.

L'arrêté préfectoral autorisant la ZAC Mont Coco a ensuite été présenté au conseil municipal de Caen. Le projet est entré dans une nouvelle phase avec l'immatriculation, le 21 mai 2026, de la SCCV Mont Coco W, société dédiée à la construction et à la vente des futurs bâtiments.

Une nouvelle consultation électronique du public s'est par ailleurs déroulée entre juin et juillet 2026 dans le cadre de la demande d'autorisation unique. Ces différentes étapes permettent au projet de poursuivre son développement opérationnel.

Twisto Vélo

Depuis son lancement, le service de vélos en libre-service poursuit son extension sur le territoire de Caen la mer. En 2026, il compte 550 vélos électriques répartis sur 76 stations dans 20 communes.

L'extension réalisée en janvier a permis d'ajouter 150 vélos et 16 stations et d'étendre le service à 7 nouvelles communes équipées de stations. Saint-Contest - Saint-Germain-la-Blanche-Herbe-Ifs (extension du maillage existant) – Mondeville – Giberville – Troarn – Sannerville

Les chiffres clés 2026

550 vélos en libre-service Caen la mer en 2026

76 stations de vélos en libre-service sur Caen la mer en 2026

20 communes desservies

Créer des aires de services pour les cyclistes

Pour assister les cyclistes en cas de besoin, des stations de réparation ont été implantées sur les pistes cyclables de Caen.

En 2026, il n'y a pas eu de création de nouvelle aire. Les cyclistes disposent néanmoins de plusieurs équipements et services gratuits ou à faible coût : stations de gonflage et d'entretien dans les parkings souterrains et au Vélopark Twisto, atelier d'auto-réparation à la Maison du Vélo, ainsi que des ateliers associatifs et des magasins spécialisés pour la réparation.

Cette offre permet de répondre aux besoins des cyclistes au quotidien, en complément des solutions de stationnement sécurisé proposées sur le territoire.

Les chiffres clés 2026

6 aires de services vélo recensées en 2026

Nos 25 orientations prioritaires

7

Accélérer le schéma cyclable

Actions inscrites dans la feuille de route

- Atteindre 200 km de linéaire cyclable
- Finaliser le périphérique vélo
- Créer des axes express Nord/Sud et Est/Ouest
- Travailler toutes les entrées de la ville en mode mobilités douces

Objectifs 2030

- 200 km de linéaire cyclable
  ➔160 km d'aménagements cyclables
  86,5%
- 1 périphérique vélo de 11,2 km
  ➔8 km réalisés
  71,4%
- 2 axes express nord/sud et est/ouest
  ➔2 axes express en cours
  50%
- 7 entrées de ville en mode mobilités douces
  ➔4 entrées de ville
  57%



État d'avancement

Poursuivre l'amélioration de la cyclabilité de la ville

Objectifs 2030

Atteindre 200 km de linéaire cyclable

La Ville a poursuivi en 2026, le développement de son réseau cyclable afin de faciliter les déplacements à vélo et de renforcer la sécurité des cyclistes.

Les travaux de la piste cyclable sur le boulevard Clémenceau et la Croix Guérin, longue d'environ 1400 mètres, se sont achevés et la piste est en service depuis mai 2026.

D'autres projets sont programmés dans le cadre du périphérique cyclable, entre la Vallée des Jardins et la rue de la Délivrande, en passant par la rue des Sablons et l'Université, pour une longueur totale d'environ 1 000 mètres, avec une livraison prévue fin 2026.

Plusieurs aménagements de piste cyclable ont été réalisés ou sont en cours :

- Chemin vert, rue de Touraine : 350 mètres.
- Place Foch : 200 mètres.
- Boulevard Detolle : 170 mètres en prolongement de la piste existante.
- Rue d'Authie, vers Saint-Germain-La-Blanche-Herbe : 500 mètres.
- Rue de la Délivrande : deux sections de 800 mètres chacune.
- Rue d'Edimbourg : 400 mètres.
- Carrefour de la Demi-Lune : 300 mètres.

Les chiffres clés 2026

173 km d'aménagements cyclables recensés en 2026 sur le territoire

Nombre de km en cumulé de pistes cyclables

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
102	105	108	112	113	121	130	140	140	147	155	160	173

Finaliser le périphérique vélo

Objectifs 2030

1 périphérique vélo de 11,2 km

En 2026, le périphérique vélo dépasse 8 km. Un nouveau tronçon d'environ 1 km a été inauguré le 31 août au niveau du campus 1 de l'Université, dans le secteur du Calvaire Saint-Pierre.

Il relie l'avenue de Bruxelles à la Vallée des Jardins et à la Prairie et renforce la continuité du réseau cyclable.

Les chiffres clés 2026

8 km de périphérique vélo réalisé depuis le lancement du projet

Créer des axes express Nord/Sud et Est/Ouest

Objectifs 2030

2 axes espress Nord/Sud et Est/Ouest

La Ville poursuit le développement d'axes express vélo afin de proposer des itinéraires cyclables structurants, continus, rapides et sécurisés. Ces aménagements visent à favoriser l'usage du vélo au quotidien et à améliorer les conditions de déplacement pour l'ensemble des usagers.

En 2026, 800 mètres d'aménagements cyclables ont été mis en service sur l'axe Nord/Sud. La livraison de la section située rue de la Délivrande, entre l'avenue Copernic et l'avenue d'Edimbourg, est prévue à la fin de l'année 2026. Elle viendra compléter les sections déjà aménagées sur cet axe.

Sur l'axe Est/Ouest, le réaménagement du boulevard Clémenceau, finalisé en 2025, constitue une première réalisation structurante. Le lancement des travaux du tramway ouvre de nouvelles possibilités pour développer des aménagements cyclables structurants à l'ouest du centre-ville.

En parallèle, des études sont en cours afin de préciser les tracés des axes Nord/Sud et Est/Ouest dans le centre-ville et d'assurer leur continuité à l'échelle du territoire.

Les chiffres clés 2026

800 m d'aménagements cyclables mis en service sur l'axe Nord/Sud

2 axes express en cours de réalisation en 2026

Travailler toutes les entrées de la ville en mode mobilités douces

Objectifs 2030

7 entrées de ville en mobilité douce

Les entrées de ville constituent des secteurs stratégiques, à la fois pour l'accès au centre-ville et pour l'image du territoire. Leur transformation permet de mieux intégrer les mobilités douces et de créer des espaces plus accessibles, sécurisés et accueillants pour les cyclistes et les piétons.

À Caen, plusieurs entrées de ville ont ainsi fait l'objet d'aménagements visant à favoriser les mobilités douces.

Le boulevard Général Moulin, le boulevard Clémenceau et la rue d'Auge ont été aménagés.

En 2026, cette dynamique s'est poursuivie avec la livraison des aménagements de la rue de la Délivrande et l'inauguration de la place de la Demi-Lune, marquant l'achèvement du réaménagement de la rue d'Auge.

Ces réalisations contribuent progressivement à l'objectif fixé à l'horizon 2030, de 7 entrées de ville aménagées en faveur des mobilités douces.

Les chiffres clés 2026

4 entrées de ville aménagées ou en cours d'aménagement recensées en 2026

2 entrées de ville finalisées en 2026

De nouvelles actions venues enrichir la feuille de route

Ajouter des feux vélos (au niveau des traversées piétonnes)

Les feux dédiés aux vélos et aux piétons permettent de sécuriser les traversées, de faciliter les déplacements actifs et de mieux partager l'espace public entre les différents modes de transport.

Ainsi, la Ville a installé douze feux mixtes destinés aux piétons et aux cycles : au carrefour du boulevard Maréchal Juin et du boulevard Jean Moulin, sur la piste cyclable entre Caen et Épron.

Huit autres feux mixtes sont en cours d'installation dans le cadre des travaux de la rue de la Délivrande.

Les chiffres clés 2026

20 feux vélos installés en 2026



Nos 25 orientations prioritaires

8

Accélérer le développement des énergies renouvelables et locales

Actions inscrites dans la feuille de route

- Développer les énergies renouvelables
- Développer les projets d'énergies renouvelables (ENR) avec les citoyens
- Alimenter le réseau de chaleur urbain avec 80% d'énergies renouvelables sur Caen
- Impulser une recherche-action sur la sobriété en association avec les citoyens et les tiers-lieux

Objectifs 2030

- Porter à 18% la part des énergies renouvelables et de récupération (contre 5% aujourd'hui)
  ➔9,1% d'énergies renouvelables sur le territoire
  31,6%
- 2 projets d'énergies renouvelables (ENR) citoyens développés
  ➔1 projet en cours
  50%
- Alimenter le réseau de chaleur urbain avec 80% d'énergies renouvelables
  ➔74% d'énergies renouvelables et de récupération alimentent le RCU
  92,5%

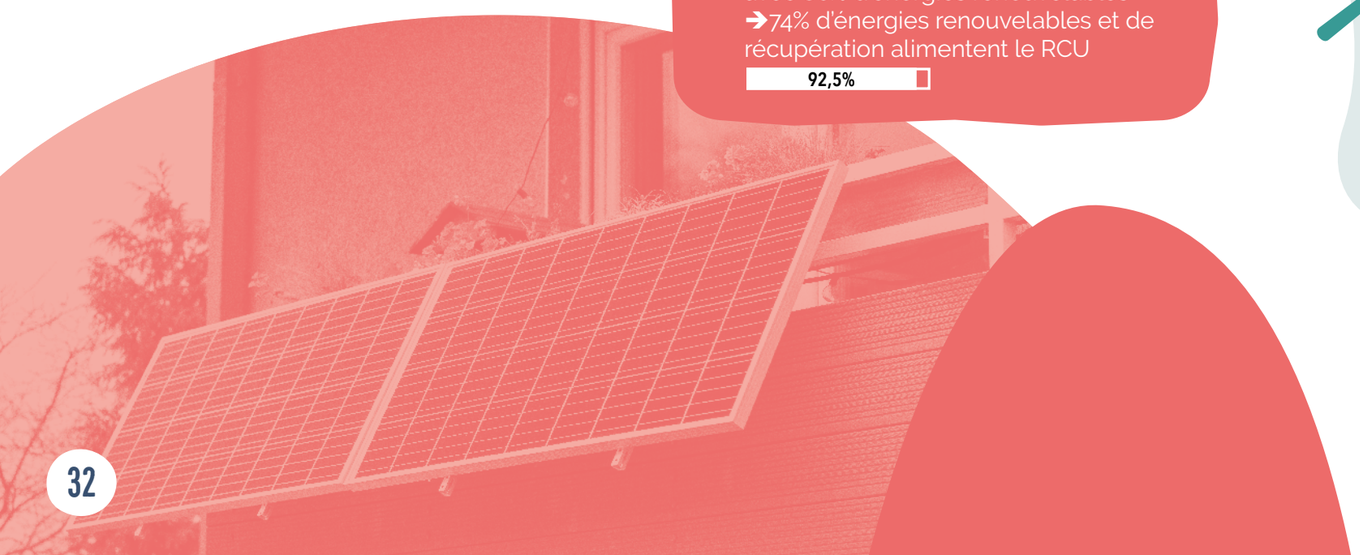

État d'avancement

Développer des projets d'énergies renouvelables avec les citoyens

Objectifs 2030

2 projets d'énergies renouvelables citoyens développés

La Ville de Caen accompagne la SCIC Plaine Sud Énergies, Enercoop, le réseau Éclore et Vent d'Ouest dans le développement d'un projet citoyen de production d'énergies renouvelables, reposant sur l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture du Boulodromme.

Le scénario privilégié repose sur un dispositif d'autoconsommation collective permettant de partager l'électricité produite entre les acteurs volontaires situés dans un rayon d'un kilomètre autour de l'installation (habitants, entreprises, bailleurs, collectivités, etc.).

Le projet sera porté par une structure indépendante, telle qu'une SCIC. Une convention de mise à disposition de la toiture a été signée entre la Ville de Caen et Plaine Sud Énergies.

Les chiffres clés 2026

1 projet citoyen d'énergies renouvelables engagé

Projet ENR Citoyens - Un projet citoyen est un engagement collectif de citoyens portés par des valeurs communes. C'est une action ancrée dans un territoire, inscrite dans un processus de développement local et écologique. C'est aussi une gouvernance démocratique et un investissement non spéculatif des habitants.

Développer les énergies renouvelables sur le patrimoine public

Objectifs 2030

Porter à 18% la part des énergies renouvelables et de récupération (contre 5% aujourd'hui)

La Ville de Caen intègre, chaque fois que cela est possible, des installations solaires photovoltaïques ou thermiques dans ses projets de construction neuve et de réhabilitation. Depuis 2018, elle privilégie l'autoconsommation individuelle et, depuis 2022, l'autoconsommation collective sur ses bâtiments publics.

Le développement de l'autoconsommation collective se poursuit avec l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture du stade nautique Eugène-Maës, pour une puissance de 30 kWc. L'électricité produite sera prioritairement autoconsommée par le bâtiment, avec le surplus injecté dans le réseau d'autoconsommation collective reliant quatre autres équipements : le Conservatoire, le Palais des Sports, la Patinoire et la Piscine.

Par ailleurs, au stade des Vaux de la Folie, la chaudière au fioul des vestiaires a été remplacée par une pompe à chaleur (PAC).

Les chiffres clés 2026

11 bâtiments publics équipés d'ENR depuis 2013

2 300 m² de surface de panneaux solaires photovoltaïques depuis 2013

21 bâtiments recensés en 2026 bénéficiant des dispositifs d'autoconsommation collective étendue

Autoconsommation collective - Se dit d'une installation photovoltaïque qui produit de l'électricité en permettant de couvrir ses besoins d'énergie et de partager le surplus de production avec des bâtiments dans un rayon proche (1 km).

Permet de maximiser l'utilisation de l'énergie verte et de réduire la dépendance vis-à-vis des réseaux électriques traditionnels.

Déployer les réseaux de chaleur sur le territoire de Caen

Objectifs 2030

Alimenter les réseaux de chaleur urbain avec 80% d'énergies renouvelables

La Ville de Caen bénéficie de deux réseaux de chaleur urbain : Caen Nord et Caen Sud.

Le déploiement du réseau de chaleur urbain Caen Nord de Caen la mer se poursuit. Depuis le démarrage de l'opération, plus de 53 km de réseau ont été construits. Alimenté notamment par l'Unité de valorisation énergétique de Colombelles, le réseau est désormais complété par la chaufferie biomasse du Chemin Vert, mise en service et inaugurée en juin 2026. Une seconde chaufferie biomasse, située à Hérouville-Saint-Clair, entrera en service en 2028.

Près de 10 km de réseau sont actuellement en cours de déploiement afin de desservir de nouveaux usagers.

En 2026, les Groupes scolaires Authie Sud et Fernand Léger ont été raccordés au réseau.

Par ailleurs, un réseau reliant l'Hôtel de Ville, l'école Duc-Rollon et l'Artothèque a été réalisé par anticipation. Il sera connecté au réseau de chaleur Caen Nord lorsque celui-ci arrivera à proximité.

Dans le cadre du raccordement de ses bâtiments au réseau de chaleur, la Ville de Caen a également bénéficié d'une recette de plus de 3,2 M€ au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) « Coup de pouce chauffage ».

Les chiffres clés 2025

20,5 km de réseaux créés en 2026 sur Caen Nord

74,14% d'ENR&R (Energies Renouvelables et de Récupération) alimentent le réseau de chaleur Caen Nord

74,2% de mixité d'énergie (bois & gaz) Réseau Caen Sud

31 bâtiments Ville de Caen raccordés au RCU (16 Caen Nord et 15 Caen Sud)

Financement participatif pour le réseau de chaleur Caen Nord

Caen la mer lance une campagne de financement participatif d'1 million d'euros pour accompagner le développement du réseau de chaleur urbain Nord.

Les habitants pourront investir à partir de 20 €, sous forme d'obligations, et bénéficier d'une rémunération en contrepartie.

Les souscriptions seront ouvertes progressivement, d'abord aux habitants de Caen, Hérouville-Saint-Clair et Colombelles, puis à l'ensemble du territoire.

L'objectif est d'associer les citoyens au financement d'un projet contribuant à la transition énergétique et au développement des énergies renouvelables.

La campagne a débuté le 5 octobre 2026 sur la plateforme normande Kiwaï.

La nouvelle chaufferie biomasse, au Chemin Vert, inaugurée le 26 juin 2026

De nouvelles actions venues enrichir la feuille de route

Impulser une recherche-action sur la sobriété en association avec les citoyens et les tiers-lieux

Le programme de recherche action Popsu Transitions Caen est porté par la Ville de Caen et le laboratoire CERREV de l'Université de Caen, avec l'IRTS, le Dôme, l'association Vent d'Ouest, l'École de Management de Normandie, le CPIE Vallée de l'Orne et le laboratoire de recherche Littérature, Imaginaires et Sociétés.

Le programme arrive à sa fin et les membres de la plateforme caennaise travaillent à la finalisation des résultats de ce programme de recherche action « Faire territoire autour de la sobriété énergétique ».

Les résultats se structurent autour de quatre grands axes :

- Axe 1 : le potentiel fertile
- Axe 2 : La sobriété choisie
- Axe 3 : Infrastructure et gouvernance hybride
- Axe 4 : Préconisations de politiques publiques

La présentation de ces résultats se fera lors d'un événement de clôture prévu fin 2026.

Nos 25 orientations prioritaires

9

Atteindre l'objectif zéro toiture inutile dans les projets lancés par la Ville

Actions inscrites dans la feuille de route

- Mettre en œuvre une nouvelle réglementation dans le PLUi-HM (Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Mobilités) pour optimiser toutes les toitures avec :
  - des installations photovoltaïques ou autres ENR
  - des toitures végétalisées
  - des micro-espaces publics

Objectifs 2030

- 100% des projets de la Ville en « zéro toiture inutile » (hors bâtiments classés)
  ➔Action en cours

50%

État d'avancement

Élaborer le futur PLUi-HM en intégrant les enjeux et objectifs de la transition

Le PLUi-HM de Caen la mer est entré dans sa phase d'enquête publique à la fin du mois d'août 2026. Ce document stratégique fixe les grandes orientations du territoire en matière d'urbanisme, d'habitat et de mobilités, en intégrant les enjeux de transition écologique et énergétique.

Le Programme d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi-HM inscrit plus largement le territoire dans une logique de sobriété foncière et d'optimisation de l'espace, qui rejoint l'objectif porté par la Ville de Caen de « zéro toiture inutile » : faire de chaque toiture un support potentiel pour les énergies renouvelables, la végétalisation ou de nouveaux usages.

Son approbation est prévue en 2027, avant sa mise en œuvre progressive dans les 48 communes de Caen la mer.

Projets de végétalisation des toitures

La Ville développe la végétalisation des toitures dans ses projets publics afin de renforcer l'adaptation des bâtiments au changement climatique. Ces aménagements contribuent notamment à limiter les effets des fortes chaleurs, à améliorer le confort thermique et à favoriser la biodiversité.

En 2026, une partie des toitures de l'école Duc Rollon a été végétalisée. Une végétalisation est également envisagée dans le cadre de la construction du pôle enfance de Puits Picard.

Les toits végétalisés des Rives de l'Orne



Nos 25 orientations prioritaires

10

Atteindre l'objectif zéro gaspillage

Actions inscrites dans la feuille de route

- Réduire les déchets sur tous les marchés de plein air de la ville
- Développer des projets de recyclerie ou ressourcerie
- Organiser une collecte éphémère (encombrants, déchets d'équipements électriques et électroniques…)
- Équiper les logements de composteurs individuels
- Participer à la création d'une plateforme de réutilisation des terres et matériaux
- Promouvoir l'écologie artisanale

Objectifs 2030

- 100% des marchés de plein air en zéro déchet
  ➔2 marchés en zéro déchet
  18%
- 1 projet de recyclerie ou ressourcerie par Pôle de Vie de Quartier
  ➔2 PVQ sont équipés d'une recyclerie
  50%
- 1 collecte éphémère par Pôle de Vie de Quartier par an
  ➔Action programmée
- 70% des logements équipés de composteurs individuels
  ➔50% des logements individuels sont équipés
  71%
- 1 plateforme de réutilisation des terres et des matériaux
  ➔Action à l'étude
  25%

État d'avancement

Mettre en place le tri sélectif sur les marchés de plein air

Objectifs 2030

100% des marchés en zéro déchet

Le tri des déchets poursuit son déploiement sur les marchés de plein air. En 2026, sept marchés sur les onze recensés à Caen disposent de moyens de tri « tri-flux » et deux marchés sont déjà engagés dans une démarche « zéro déchet ».

La place Saint-Sauveur et le marché Saint-Pierre restent à traiter.

Les chiffres clés 2026

7/11 marchés de plein air dotés de moyens de tri (tri-flux) recensés en 2026

2 marchés en zéro déchet existants en 2026

Développer des projets de recyclerie ou ressourcerie

Objectifs 2030

1 projet de recyclerie ou ressourcerie par Pôle de Vie de Quartier par an

La Ville de Caen poursuit son soutien à La Recyclette, ressourcerie de proximité portée par l'association Vent d'Ouest à Venoix. Issue des budgets participatifs, elle propose notamment une objethèque, des ateliers de réparation et de réemploi ainsi que des actions de sensibilisation.

En parallèle, un projet de local ressourcerie/ recyclerie est envisagé dans le quartier de La Guérinière.

De plus, la Ville travaille avec la Coop 5 pour 100 pour sensibiliser à l'organisation d'éco-événements.

Les chiffres clés 2026

1 recyclerie soutenue en 2026

1 recyclerie en cours de réflexion en 2026



Participer à la création d'une plateforme de réutilisation des terres et matériaux

Objectifs 2030

1 plateforme de réutilisation des terres et des matériaux

Dans le cadre d'une opération de démolition-reconstruction de logements, programmée dans le quartier du Chemin-vert, les pierres de Caen des bâtiments détruits seront stockées et réutilisées.



Sensibiliser et encourager au compostage

Objectifs 2030

Équiper 70% des logements individuels de composteurs

Depuis plusieurs années, Caen la mer développe des actions pour favoriser le compostage, qu'il soit individuel ou partagé. L'objectif est de réduire les déchets organiques dans les ordures ménagères, d'améliorer la gestion des ressources etde sensibiliser les habitants aux gestes écoresponsables.

En 2026, les chiffres sont stables.

Les chiffres clés 2026

50% de logements individuels équipés de composteurs recensés en 2026

159 composteurs distribués à Caen en 2026

68 personnes sensibilisées au compostage lors d'animations au compostage en 2026

De nouvelles actions venues enrichir la feuille de route

Poursuivre le déploiement des corbeilles bi-flux dans l'espace public

En 2026, la Ville a déposé un dossier d'appel à projets auprès de CITEO (entreprise privée, à but non lucratif, spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques) pour préparer la mise en place de nouvelles corbeilles bi-flux prévues en 2027.

L'année 2026 constitue ainsi une année de transition avant la poursuite du déploiement.

Développer davantage de sites de compostage collectif à destination des restaurateurs

En 2026, 85 abris-bacs de collecte des déchets alimentaires sont mis à disposition sur le territoire. Une étude est également en cours afin d'identifier de nouveaux points d'apport volontaire.

La Ville de Caen compte par ailleurs 112 sites de compostage partagé, répartis entre établissements, pieds d'immeuble et sites dans les quartiers. Six nouveaux sites ont été équipés en 2026.

Les chiffres clés 2026

6 nouveaux sites en 2026

112 sites d'apports volontaires pour les déchets alimentaires recensés en 2026

3,3 tonnes de déchets détournés (mal orientés) estimées

Limiter les déchets à la source dans les écoles en utilisant notamment des serviettes lavables

Depuis 2023, la Ville expérimente l'utilisation de serviettes de table en tissu dans les restaurants scolaires, afin de réduire le recours aux serviettes jetables. Après une première expérimentation dans quatre écoles, puis une extension à une cinquième en 2024, le dispositif a été généralisé depuis septembre 2025 à l'ensemble des élèves de maternelle.

En 2025, 4 000 serviettes supplémentaires ont été achetées pour compléter le stock existant. Cette démarche représente un coût de 28 760 € pour l'achat et le nettoyage des serviettes en tissu, contre 38 975 € pour les serviettes en papier jetables, soit une économie de plus de 10 000 €.

Les chiffres clés

4 000 serviettes en tissu achetées en 2025 pour l'année scolaire 2025-2026

Diminuer le gaspillage alimentaire dans les écoles

Les deux campagnes de sensibilisation au gaspillage alimentaire 2025 ont porté leurs fruits avec une diminution de 43% du gaspillage alimentaire à l'échelle des 29 écoles (début 2023 à fin 2025). La majorité des écoles se trouvent désormais dans la tranche « modérée », pour un résultat global pour la Ville entre 72 et 76 g /repas/pers. selon les semaines.

Dans le cas des cantines scolaires de Caen, l'inscription des élèves au repas au plus prêt de la réalité et le choix des menus permettent d'éviter le gaspillage et de réduire les déchets.

Nos 25 orientations prioritaires

11

S'engager dans une densité acceptable

Actions inscrites dans la feuille de route

- Définir une surface d'espace vert par logement dans le PLUi-HM
- Tendre vers le principe de végétalisation 3.30.300 (3 arbres visibles de sa fenêtre, 30% d'espaces arborés dans son quartier, être à moins de 300 m d'un parc ou d'un espace vert)
- Cartographier les îlots de chaleur pour les rendre plus vivables et les rafraîchir

Objectifs 2030

- 1 espace vert pour tout habitant de la ville à moins de 300 mètres de son domicile
  ➔Action en cours
  50%
- 1 cartographie des îlots de chaleur
  ➔Action en cours
  50%



Le port de Caen, la Pointe Presqu'île et la vue vers les quartiers Université, Calmette et Saint-Jean-Eude

État d'avancement

Définir une surface d'espaces verts par logement dans le PLU

Objectifs 2030

1 espace vert pour tout habitant de la ville à moins de 300 mètres de son domicile

Actuellement dans le PLU de Caen, les cœurs d'ilots verts sont préservés et mis en valeur par leur végétalisation et leur maintien en pleine terre. Ils constituent des surfaces non constructibles (hormis les constructions visées à l'article 13.3.1 des zones).

Cartographier les îlots de chaleur pour les rendre plus vivables et les rafraîchir

Objectifs 2030

1 cartographie des îlots de chaleur

La Ville de Caen, la Communauté urbaine et l'Université de Caen Normandie avec le soutien de l'ADEME, s'engagent dans un programme de recherche pour identifier les îlots de chaleur (ICU), obtenir des données scientifiques précises et visualiser leurs effets à l'aide de capteurs installés sur des sites stratégiques.
Le projet est conduit en collaboration avec Olivier Cantat, du laboratoire IDEES, professeur de géographie et climatologue à l'Université de Caen et membre du GIEC Normand.

Une première expérimentation dans le centre-ville de Caen a permis de confirmer la présence d'ICU, tout en révélant des zones de fraîcheur et des couloirs venteux favorables au rafraîchissement de la ville.
Sur la base de ces résultats, un programme de recherche est lancé pour identifier, qualifier et caractériser les îlots de chaleur présents sur le territoire. Un réseau d'une trentaine de stations de mesure a été déployé à l'échelle de Caen la mer cet été et de faire le lien avec le rafraichissement venu de la mer ou de la campagne.
Le déploiement va se poursuivre sur le périmètre de Caen Métropole, le Pôle métropolitain rejoint le programme et finance une thèse pour aller encore plus loin sur les modèles et la sensibilisation des habitants.
Prochainement, l'accès aux données issues des stations de mesure sera accessible à tous.

Un travail
La Ville et Caen la mer engagent sur la base de ces recherches un travail de recherche de solutions d'adaptation face aux canicules ainsi que des mesures de prévention appropriées.

Vous poussez suivre les données de températures sur Caen la mer en temps réel, sur le site internet de Caen la mer (https://caenlamer.fr/ilots-chaleur-urbains).

Les chiffres clés 2026

18 stations installées sur le territoire de Caen (et 11 à Caen la mer hors Caen)

Nos 25 orientations prioritaires

12

Prioriser la transition écologique dans les projets d'aménagement de l'espace public

Actions inscrites dans la feuille de route

- Intégrer progressivement dans les documents d'urbanisme les prescriptions du guide de l'aménagement durable
- Créer de nouvelles zones 30
- Créer de nouveaux parklets
- Avoir une rue/place dédiée aux habitants par quartier
- Installer des ombrières sur les parkings (parkings relais, parkings d'équipements publics…)
- Renforcer la fonction de convivialité des places publiques dans le centre-ville et les cœurs de quartiers

Objectifs 2030

- 16 zones 30 (point de départ 2023)
  ➔9 zones 30 depuis 2023
  56,3%
- 6 parklets
  ➔6 parklets
  100%
- 1 rue/place dédiée aux habitants par quartier
  ➔Action en cours
  50%

État d'avancement

Poursuivre la création de zones 30

Objectifs 2030
2 zones 30 par an

La Ville poursuit le développement des zones 30 afin d'apaiser les rues, de favoriser un meilleur partage de l'espace public et de renforcer la sécurité des déplacements à pied et à vélo.

En 2026, trois nouvelles zones 30 ont été réalisées : Calvaire Saint-Pierre, Venoix et Frères Colin / Frères Michaut.

D'autres secteurs, notamment la Demi-Lune et le Chemin Vert, font également l'objet de réflexions.

Les chiffres clés 2026

3 zones 30 réalisées en 2026

9 zones au total

Expérimenter des parklets et autres aménagements prouisoires sur les emprises automobiles à Caen

Objectifs 2030
6 parklets

L'objectif des 6 parklets a été atteint en 2026 par l'installation de deux dispositifs d'ombrage :

- Esplanade de la paix
- Place Courtonne

Les chiffres clés 2026

6 parklets recensés au total sur le territoire en 2026

Les parklets - Aménagements urbains temporaires ou permanents, installés sur des places de stationnement, accessibles à tous. Ils offrent des zones de détentes, des espaces verts, des arceaux vélo et des aires de rencontres pour piétons.



Nos 25 orientations prioritaires

13

Encourager l'innovation et la durabilité en matière d'urbanisme

Actions inscrites dans la feuille de route

- Créer une antenne du programme d'architecture expérimentale « Faire » (programme accélérateur de projets architecturaux et urbains innovants) à Caen
- Intégrer systématiquement l'utilisation d'éco-matériaux lors des consultations
- Tester les matériaux recyclés sur les nouveaux projets
- Créer des aménagements ou des équipements d'urbanisme tactique
- Favoriser l'urbanisme temporaire sur les friches

Objectifs 2030

- 1 antenne du programme « Faire » ➔Action réorientée
- 1 projet utilisant des éco-matériaux locaux ➔En cours
  50%
- 1 projet utilisant des matériaux recyclés ➔En cours
  50%
- 16 aménagements d'urbanisme tactique ➔5 aménagements tactiques
  31%



État d'avancement

Favoriser l'urbanisme temporaire sur les friches

Après le renoncement du projet d'urbanisme du Nouveau Bassin, Caen la mer poursuit sa réflexion sur la redirection du projet.

Une étude hydraulique de la basse vallée de l'Orne permettra d'apporter des éléments sur l'élévation du niveau de la mer et des événements pluviométrique.

En attendant, Caen la mer a engagé des aménagements compatibles avec tous les futurs possibles.

Dans un premier temps, la dépollution puis l'aménagement du Parc des Rails et la renaturation des espaces publics ont été réalisés pour le Millénaire 2025.

Les chiffres clés 2026

1 projet d'urbanisme temporaire sur la Presqu'île

Urbanisme temporaire - Pratiques d'urbanisme consistant à occuper temporairement des lieux ou des terrains inoccupés. Ce dispositif permet de tester de nouveaux usages, de préfigurer un usage futur, avant un aménagement plus pérenne ou pas.

Créer des aménagements ou des équipements d'urbanisme tactique

Objectifs 2030

2 aménagements d'urbanisme tactique par an

Dans une logique d'urbanisme circulaire et durable, les installations tactiques conçues pour le Millénaire ont fait l'objet d'un réemploi stratégique dans plusieurs espaces publics du centre-ville, au bénéfice de la qualité de vie des habitants.

Urbanisme tactique - Approche participative et temporaire de l'aménagement urbain, visant à transformer rapidement l'espace public avec des interventions à petite échelle, souvent à faible coût. Ces initiatives sont conçues pour tester de nouvelles idées, expérimenter des solutions innovantes ou répondre à des besoins immédiats dans la ville.

De nouvelles actions venues enrichir la feuille de route

Super Langevin, un projet de transformation ambitieux

La consultation internationale « Quartier de demain » a permis de proposer une restructuration ambitieuse et respectueuse de l'environnement de l'immeuble Langevin à la Grâce-de-Dieu. L'équipe d'architecte La SODA va transformer le bâtiment de Caen la mer Habitat avec un cahier des charges écologiques exigeant : utilisation de matériaux biosourcés, performance énergétique, raccordement au RCU, solutions low-tech…

Le projet innove aussi en mixant logement et nouveaux usages :

- Un socle actif au rez-de-chaussée : la création d'une « Maison du Vivant » avec un restaurant solidaire, une cuisine pédagogique et des espaces pour les associations locales.
- Un toit partagé : une grande terrasse végétalisée accessible aux habitants.

Les travaux devraient débuter fin 2026 pour une livraison progressive de 2028 à 2030.

En 2026, Caen la mer Habitat et ses partenaires ont organisé une exposition itinérante qui retrace l'histoire, les projets et l'implication des habitants du quartier de la Grâce de Dieu. Déjà présentée dans le quartier et au Pôle de vie Rive droite, elle se poursuit au Pavillon sur la Presqu'île.

Nos 25 orientations prioritaires

14

Accompagner la rénovation énergétique des logements

Actions inscrites dans la feuille de route

- Faire connaître la Maison de l'habitat pour accompagner la maîtrise de l'énergie
- Inciter à rénover des logements privés sur le territoire de Caen

Objectifs 2030

- 600 logements privés rénovés par an (PLH : Plan Local de l'Habitat / SDE : Schéma Directeur des énergies)
  ➔34 logements privés rénovés

23%



État d'avancement

Promouvoir le guichet unique pour accompagner à la maîtrise de l'énergie

En 2026, plusieurs actions d'animations ont été proposées dans le cadre du guichet de la rénovation France Rénov' par la Maison de l'Habitat de Caen la mer : fonctionnement d'une copropriété, la rénovation énergétique en copropriété, rôle du conseil syndical et syndic dans un projet de rénovation, fonctionnement thermique d'un immeuble collectif.

D'autres actions plus larges sur la rénovation de l'habitat privé ont également été mises en œuvre : présentation du DPE à des étudiants en BTS immobilier, présentation de l'Espace Conseil France Rénov' (ECFR) de Caen la mer aux professionnels de la rénovation, balade Isolation thermique par l'extérieur à Caen, atelier de prévention des arnaques au Silver Appart à Caen.

Les chiffres clés 2026

4 actions d'animations organisées sur la Ville de Caen

Accompagner la rénovation énergétique des logements pour diminuer la précarité

Objectifs 2030

600 logements privés rénovés par an

Pour répondre aux objectifs nationaux et locaux, un guichet unique intercommunal sur les questions de rénovation énergétique des logements a été créé en 2020 au sein de la Maison de l'Habitat de Caen la mer.

Plusieurs programmes permettent d'accompagner les habitants dans leurs projets afin de réaliser un programme de travaux adapté à leurs situations et sécuriser les différentes étapes du projet. Des aides financières peuvent être accordées par Caen la mer pour ces projets. La Ville de Caen a choisi d'apporter une aide complémentaire aux ménages modestes et aux copropriétés dites « fragiles » dans le cadre du Programme d'Intérêt Général mis en place avec l'Anah entre 2020 et 2025. Dans ce cadre, les derniers projets accompagnés ont obtenu leurs aides en 2026. Pour cette raison, le nombre de projets rénovés est beaucoup moins important que les années précédentes.

Les chiffres clés 2026

34 logements privés rénovés dont :

- **9** projets de rénovations énergétiques dans la ville de Caen parmi lesquels 2 opérations en copropriété représentant 90 logements,
- **1** abondement de la Ville de Caen, comprenant 4 aides pour des logements individuels et 2 pour des copropriétés

NB : les données inscrites ne sont pas représentatives d'une année entière.

Maison de l'habitat Caen la mer avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

Nos 25 orientations prioritaires

15

Intégrer la transition écologique dans les politiques culturelles et sportives

Actions inscrites dans la feuille de route

- Encourager la création d'œuvres de transition en street art sur l'espace public
- Encourager la création d'œuvres de transition en land art sur l'espace public
- Créer un agenda culturel de transition
- Organiser une exposition autour de l'écologie culturelle
- Installer des poubelles de tri dans les complexes sportifs
- Remplacer les produits des distributeurs des équipements sportifs par des produits sains et locaux
- Créer une ressourcerie pour recycler ou réutiliser le matériel sportif à remplacer
- Anticiper le changement climatique dans la construction des équipements et adapter les équipements existants

Objectifs 2030

- 4 œuvres de transition en street art
  ➔4 œuvres réalisées
  100%
- 1 œuvre de transition en land art
  ➔Action programmée
- 1 agenda culturel de transition
  ➔Action réalisée
  100%
- 1 exposition autour de l'écologie culturelle
  ➔Action réalisée
  100%
- 100 % des équipements sportifs équipés pour le tri des déchets
  ➔Action en cours
  50%
- 100% de produits sains et locaux dans les distributeurs des équipements sportifs
  ➔Action non commencée
- 1 ressourcerie de réemploi de matériel sportif
  ➔Action en cours
  25%

État d'avancement

Encourager la création d'œuvres de transition en street art et land art sur l'espace public

Objectifs 2030

4 œuvres de transition en street art
1 œuvre de transition en land art

L'édition 2026 du Palma Festival, a transformé l'espace public de Caen et Mondeville en terrain d'expression artistique. Des artistes locaux et internationaux, dont Joanna Calderwood et le duo berlinois Zebu, ont réalisés des fresques monumentales en direct sur les murs de la ville. Le festival a proposé également des balades à vélo permettant de découvrir les œuvres de street art réalisées lors des différentes éditions.

Éclat(s) de rue a proposé en 2026 plus de 50 spectacles gratuits dans différents quartiers. La programmation s'appuie également sur des Chantiers Artistiques, résidences de création au cœur des quartiers associant compagnies, structures socioculturelles et habitants. Des visites de chantier permettent au public de découvrir les créations en cours et d'échanger avec les artistes.

Créer un agenda culturel de transition

L'agenda Caen Nature, initié en 2026 a pour objectif de mettre en lumière les initiatives locales qui participent à la transition écologique et sociale. Il recense et valorise des événements, ateliers, conférences et actions citoyennes, favorisant la sensibilisation et la mobilisation autour des enjeux environnementaux. Il a pour l'instant regroupé les animations proposées par la Ville sur les volets transition (mobilité, nature, biodiversité, sobriété…). Il sera enrichi avec les sensibilisations proposées par les acteurs des quartiers, notamment émergeant des « lieux-relais, quartiers en transition ». Cet agenda culturel des transitions constitue un point de repère essentiel pour tous ceux qui souhaitent s'informer, découvrir et agir, en plaçant la culture au cœur des transformations durables de notre territoire.

Les chiffres clés 2026

2 agendas culturels des transitions en 2026

Installer des poubelles de tri dans les complexes sportifs

Objectifs 2030

100% des équipements sportifs équipés pour le tri des déchets

Des poubelles bi-flux sont installées dans toutes les piscines de telle sorte que l'usager ait à disposition la possibilité de trier ses déchets tout au long de son cheminement dans les établissements.

Toutes les piscines sont équipées de poubelles bi-flux.

Les chiffres clés 2026

8 poubelles de tri installées au Stade Nautique, recensées en 2026

12 dans les piscines du Chemin Vert, de la Grâce de Dieu, recensées en 2026

De nouvelles actions venues enrichir la feuille de route

Favoriser la pratique d'une activité physique en lien avec la santé

Mis en place en 2017 par la Ville de Caen et ses partenaires, le dispositif de « sport sur ordonnance » propose à chaque bénéficiaire 30 séances d'activités physiques ainsi que 7 entretiens motivationnels (dont 3 après la fin du programme), pour un accompagnement d'environ 18 mois.

Chaque année, près de 300 nouveaux bénéficiaires y participent et 225 médecins l'ont déjà prescrit au moins une fois.

Le programme offre 11 types d'activités, réparties sur 35 créneaux hebdomadaires.

Les Villes de Mondeville et d'Hérouville Saint-Clair ont également mis en place un dispositif similaire de « sport sur ordonnance ».

Ces trois initiatives sont désormais harmonisées sous le nom « Prescrisport ».

Les chiffres clés 2026

1576 bénéficiaires de « prescrisport » à Caen depuis 2017





Nos 25 orientations prioritaires

16

Sensibiliser la population et les acteurs du territoire aux enjeux de la transition écologique

Actions inscrites dans la feuille de route

- Sensibiliser les habitants au réemploi avec les partenaires locaux
- Sensibiliser à l'éco-jardinage et au compostage
- Valoriser les métiers de la terre et de la mer locaux
- Créer une journée de sensibilisation à la lutte contre les dépôts sauvages à l'échelle d'un quartier
- Poursuivre la création et valoriser les circuits de marche urbaine (sentiers nature)

Objectifs 2030

- 8 journées de sensibilisation à la lutte contre les dépôts sauvages par an à l'échelle d'un quartier
  ➔10 *cleanwalk* accompagnées
  100%
- 6 sentiers nature
  ➔4 sentiers nature réalisés
  50%



État d'avancement

Poursuivre et valoriser les circuits de marche urbaine (sentiers nature)

Objectifs 2030

6 sentiers nature

Long d'environ 16 km, le sentier « Objectif fraîcheur » relie les quartiers Est de Caen à Hérouville Saint-Clair. Il valorise la richesse architecturale, culturelle et naturelle du secteur ainsi que le projet EPOPEA, tout en proposant un parcours adapté à la marche et à la course.

En 2026, 4 km du parcours, soit un quart du tracé, sont déjà ombragés et restent praticables à pied ou en courant, y compris lors des périodes de fortes chaleurs. À terme, l'objectif est d'accroître la part végétalisée et ombragée du parcours.

Un audioguide Endonora, accessible tout au long du parcours, propose des contenus sonores pour entrainer les sportifs mais aussi les informer sur les points d'intérêt des quartiers traversés. Le dispositif compte 16 points d'entrée répartis sur l'ensemble du tracé.

Le sentier a été inauguré le 17 septembre 2026 dans le quartier de la Pierre-Heuzé au café Associatif l'Oasis.

Un nouveau tracé est déjà en cours de définition sur la rive droite et devrait voir le jour en 2027.

Les chiffres clés 2026

4 sentiers nature sur la Ville de Caen au total recensés en 2026

1 sentier nature en cours de réalisation en 2026

Sensibiliser à l'éco-jardinage en lien notamment avec le jardin des plantes

Le jardin des plantes est un véritable outil de sensibilisation au respect du vivant et d'incitation aux écogestes du jardinier. D'autres parcs servent aussi de support pour les animations du Jardin des plantes « hors les murs ».

Les chiffres clés 2026

1738 participants (353 grand public et 1385 scolaires) en 2026

46 animations tout public confondus en 2026

Créer une journée de sensibilisation à la lutte contre les dépôts sauvages à l'échelle d'un quartier

7 *cleanwalks* ont été organisées à Caen, permettant de sensibiliser les habitants à la problématique des déchets et de collecter en moyenne 30 kg de déchets par opération.

En complément, 8 *nudges* ont été installés au pied de points d'apport volontaire dans le quartier du Calvaire Saint-Pierre, en partenariat avec l'école des Vikings, le pôle de vie de quartier Nord-Est et Caen la mer Habitat.

Les chiffres clés 2026

7 *cleanwalks* accompagnées en 2026

210 kg de déchets récoltés

« **Cleanwalk** » - Action citoyenne de sensibilisation et de ramassage de déchets

« **Nudge** » (ou coup de pouce) - C'est une démarche visuelle ou un aménagement pratique installé sur l'espace public pour rendre les bonnes habitudes (tri, mobilité douce, propreté) plus simples et évidentes au quotidien.

De nouvelles actions venues enrichir la feuille de route

Prioriser les projets éducatifs scolaires en lien avec la transition écologique

La Ville de Caen poursuit son accompagnement des établissements scolaires dans leurs projets éducatifs et notamment en faveur de la transition écologique, par exemple financier et logistique autour de la nature, de la lutte contre le gaspillage...

En 2026, 6 projets éducatifs scolaires ont été menés sur ces thématiques.

Un nouveau jardin partagé a été créé à l'école Authie Sud, en partenariat avec une association et un groupe de seniors, favorisant la transmission des savoirs et les échanges intergénérationnels.

Ces actions complètent les projets de végétalisation et de création de jardins pédagogiques engagés dans les écoles caennaises.

Les chiffres clés 2026

6 projets éducatifs scolaires soutenus par la Ville

Sensibiliser les scolaires aux enjeux de la transition écologique

En 2026, Caen la mer a poursuivi son programme scolaire « En route vers la transition écologique » avec une deuxième édition proposant aux élèves différents parcours pédagogiques autour de la transition écologique : littoral, faune et flore, mobilité durable, alimentation et citoyenneté.

Les chiffres clés 2026

18 classes inscrites au programme scolaire « En route vers la transition » (année scolaire 2025-2026)

360 élèves sensibilisés

56 animations réalisées

Sensibiliser à l'environnement et aux mobilités douces à travers les activités physiques et sportives

La Ville soutient l'évènement « Caen ça Bouge », festival dédié aux mobilités durables, organisé autour de trois volets :

- un village des mobilités gratuit et ouvert à tous, proposant conférences, expositions, animations et espace vélo ;
- des épreuves sportives nocturnes (trails urbains et contre-la-montre vertical) pour redécouvrir la ville ;
- des randonnées cyclistes familiales, découvertes et gourmandes, de 13 à 22 km, permettant de parcourir le patrimoine caennais à vélo.

Les chiffres clés 2026

7 500 participants

5e étoile au label Ville Eco-Propre

En mai 2026, Caen obtient sa 5e étoile du label « Ville Éco-Propre », devenant la 8e ville de France à atteindre ce niveau.

Cette distinction récompense dix années d'engagement en faveur de la propreté de l'espace public.

Le service de propreté mobilise 115 agents, chargés de l'entretien de 374 km de voiries et de 700 km de trottoirs.

La Ville gère notamment 2 525 corbeilles et collecte près de 2 300 tonnes de déchets chaque année dans les rues.

Depuis 2017, les agents utilisent des chariots bi-flux permettant le tri des déchets lors du ramassage ; le taux de valorisation atteint 73,41% en 2025.

La Ville mène également des actions de sensibilisation dans les lieux fréquentés et les écoles.

Sensibiliser les habitants au risque inondation

Une exposition des 100 ans de la grande crue (hiver 1925-1926) s'est tenue au Pavillon de janvier à mars 2026.

Cette exposition effectue une itinérance sur les différentes communes de Caen la mer tout au long de l'année 2026.

En parallèle, des repères de crues ont été installés par Caen la mer pour répondre à un double objectif : préserver la mémoire des inondations historiques et développer la culture du risque auprès des usagers du territoire.

Ils matérialisent concrètement la hauteur maximale atteinte par les eaux lors d'événements passés, ces repères constituent des outils de sensibilisation visibles dans l'espace public.



Nos 25 orientations prioritaires

17

S'engager auprès des acteurs et partenaires de la Ville sur des actions de transition écologique

Actions inscrites dans la feuille de route

- Renouveler l'opération « Je participe à Caen ! » grâce à la mise en place de nouvelles sessions de financements participatifs
- Poursuivre le travail de « Caen, quartiers en transition » en faisant émerger et en valorisant les projets de transition à venir avec la mise en place de nouvelles sessions de consultation
- Travailler sur la logistique du dernier kilomètre avec les commerçants et les logisticiens

Objectifs 2030

- 1 nouvel appel à projet « Je participe à Caen ! » ➔Opération lancée

100%

- 2 nouveaux appels à projets de transition liés à « Caen, quartiers en transition » ➔1 appel à projets de transition

50%



État d'avancement

Poursuivre le travail de « Caen, quartiers en transition » en faisant émerger de nouveaux projets et en valorisant les actions de transition engagées

Objectifs 2030

Réaliser deux sessions de projets partagés de transition liées à « Caen, quartiers en transition »

Les « lieux-relais, quartiers en transition » contribuent à faire avancer cette action prioritaire. L'appel à projets «Associations en transition» complète cette dynamique.

La prochaine édition sera lancée en 2027.

Programme de recherche action POPSU

POPSU (Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines) est un dispositif national de recherche action qui associe chercheurs et collectivités territoriales pour analyser les transformations des territoires.

En décembre 2026, un évènement de clôture sera organisé par la Ville et l'Université avec les chercheurs, les associations et les structures partenaires pour présenter le travail engagé depuis deux années sur la sobriété à hauteur d'habitants et sur les pistes à explorer pour adapter les politiques publiques. Les élus et les acteurs de quartiers seront également invités.

Renouveler l'opération budget participatif grâce à la mise en place de nouvelles sessions de financements participatifs

Objectifs 2030

Effectuer une nouvelle session des budgets participatifs

En 2026, les Assises de la participation citoyenne ont eu lieu le 3 octobre au Centre des congrès.

Cette journée a réuni habitants, conseillers de quartier, associations, partenaires de terrain, membres du Conseil des aînés, élus et services municipaux autour des enjeux de participation citoyenne.

La matinée a été consacrée à une conférence-débat sur le lien entre décision politique et participation citoyenne, ainsi qu'à la valorisation des projets réalisés dans le cadre des budgets participatifs, notamment ceux du premier Budget participatif jeunes. L'après-midi, quatre ateliers ont permis d'échanger sur l'évolution des instances de participation, les perspectives du prochain budget participatif, les relations entre conseils de quartier, associations et collectifs, ainsi que la participation des jeunes.

Le prochain budget participatif est envisagé en 2027. Sa préparation s'inscrit dans la continuité des démarches engagées en matière de participation citoyenne et fera notamment l'objet d'échanges lors des Assises de la participation citoyenne.

Nos 25 orientations prioritaires

18

Créer des lieux et des réseaux de transition

Actions inscrites dans la feuille de route

- Consolider une structure partenaire de transition écologique et sociale par Pôle de Vie de Quartier
- Créer une maison ou un réseau des transitions sur le territoire
- Créer un conseil de la jeunesse
- Organiser des forums d'acteurs économiques sur les bonnes pratiques des entreprises dans un objectif d'essaimage
- Créer un comité partenaire pour réaliser de la prospective sur le climat et la montée des eaux

Objectifs 2030

- 1 structure de transition écologique et sociale consolidée par Pôle de Vie de Quartier
  ➔3 lieux-relais Quartiers en transition
  75%
- 1 maison ou 1 réseau des transitions à Caen
  ➔Action réorientée – fusionnée avec la précédente
- 1 Conseil de la Jeunesse
  ➔Action réalisée
  100%
- 4 forums des acteurs économiques
  ➔3 forums organisés depuis 2023
  50%
- 1 Comité partenaire « climat et montée des eaux »
  ➔Action réorientée

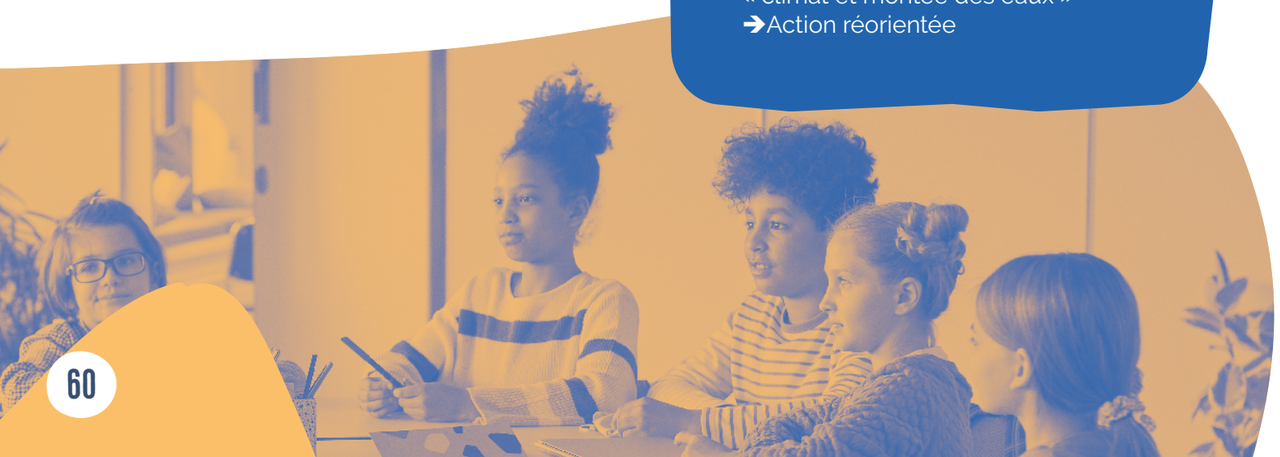

État d'avancement

Consolider une structure partenaire de transition écologique et sociale par Pôle de Vie de Quartier

Objectifs 2030

1 structure de transition écologique et sociale consolidée par Pôle de Vie de Quartier

En janvier 2023, la Ville de Caen a adopté la feuille de route « Caen, quartiers en transition », visant à accélérer la transition écologique, énergétique, la mobilité durable, l'alimentation locale et l'inclusion sociale à l'échelle des quartiers. Parmi les actions phares, la création de quatre lieux-relais témoigne de la volonté de renforcer des lieux au sein même du quartier, en valorisant les ressources locales et en intégrant la transition dans la vie quotidienne. Ces lieux favorisent la proximité, la convivialité et de nouvelles formes de coopération, tout et proposerons par exemple des formations pratiques sur le réemploi, le compostage, l'énergie ou la lowtech.

Trois structures pilotes ont été retenues en 2025 pour initier le réseau : Vent d'Ouest, Mon Quartier Durable-Pierre-Heuzé et La Baracc'. Grâce à une enveloppe de 75 000 euros, ces lieux peuvent s'équiper et soutenir des projets de quartier.

De plus, la Région Normandie a lancé un appel à projets dans le cadre du dispositif IDEE Parcours, qui accompagne les initiatives visant à favoriser la transformation écologique en combinant mise en récits et mise en expériences. Le dispositif soutient des démarches participatives permettant aux publics de mieux comprendre les enjeux écologiques, de se projeter dans des changements souhaitables et d'expérimenter concrètement de nouvelles pratiques. C'est dans ce cadre que la Ville de Caen a répondu à l'appel à projet pour réaliser une coordination entre les lieux relais et favoriser un réseau de transition.

Les chiffres clés 2026

3 lieux-relais, quartiers en transition en 2026

1 lieu relais Caen, Quartiers en transition en cours de désignation en 2026

Organiser des forums d'acteurs économiques sur les bonnes pratiques des entreprises dans un objectif d'essaimage

Objectifs 2030

4 forums des acteurs économiques

Le 10 novembre 2026, au Palais des Sports de Caen, s'est tenue la 12e édition du Forum de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), sur le thème des collaborations.

Cette édition a mis l'accent sur les coopérations entre acteurs du territoire, avec des témoignages, une session de pitchs, un village des acteurs et des ateliers participatifs destinés à favoriser les échanges et l'émergence de nouvelles collaborations.

Promouvoir la charte de la participation citoyenne

Objectifs 2030

Créer un Conseil de la Jeunesse

Le soutien à l'initiative, à la participation et à l'accompagnement des projets de jeunes constitue un axe important de l'intervention de la Ville en direction des 13-25 ans. Plusieurs dispositifs complémentaires sont ainsi proposés afin de favoriser leur engagement et leur participation à la vie locale.

Dans le cadre du renouvellement des 12 conseils de quartier pour la période 2024-2026, la Ville a expérimenté une démarche visant à renforcer la participation des 18-25 ans. Une cinquantaine de jeunes de moins de 26 ans ont ainsi rejoint les conseils de quartier et participé à une démarche collective visant à favoriser leur implication dans la vie locale et à mieux appréhender le fonctionnement de la Ville.

Les chiffres clés 2026

50 jeunes conseillers de quartiers en 2026

De nouvelles actions venues enrichir la feuille de route

Soutenir l'activité des structures de l'ESS et du développement durable en y orientant des bénéficiaires d'aides financières

Dans le cadre de l'aide sociale facultative municipale, le CCAS facilite l'accès des Caennais en situation de difficulté, au-delà des seuls bénéficiaires du RSA, à des biens, équipements et services essentiels : mobilier, matériel informatique, achat de vélos, ainsi qu'entretien et réparation de véhicules.

Pour répondre à ces besoins, le CCAS mobilise des aides financières, notamment dans le cadre de conventions de partenariat, auprès de structures locales de l'économie sociale et solidaire (ESS), du développement durable, ainsi que d'entreprises d'insertion ou adaptées. Plusieurs partenaires sont ainsi mobilisés, parmi lesquels Coop 5 pour 100, Vélisol', AFB (R'Pur) et Aciadès (La Chiffo).

En 2026, aucun nouveau partenariat n'a été conclu. Par ailleurs, l'activité du Garage solidaire Transmission 14 ayant cessé, mettant fin aux orientations des bénéficiaires vers cette structure pour l'entretien et la réparation de véhicules.

Les chiffres clés 2026

49 Caennais aidés via les structures partenaires de l'ESS sur l'année 2026





La Bar 'Acc (projet d'aménagement)

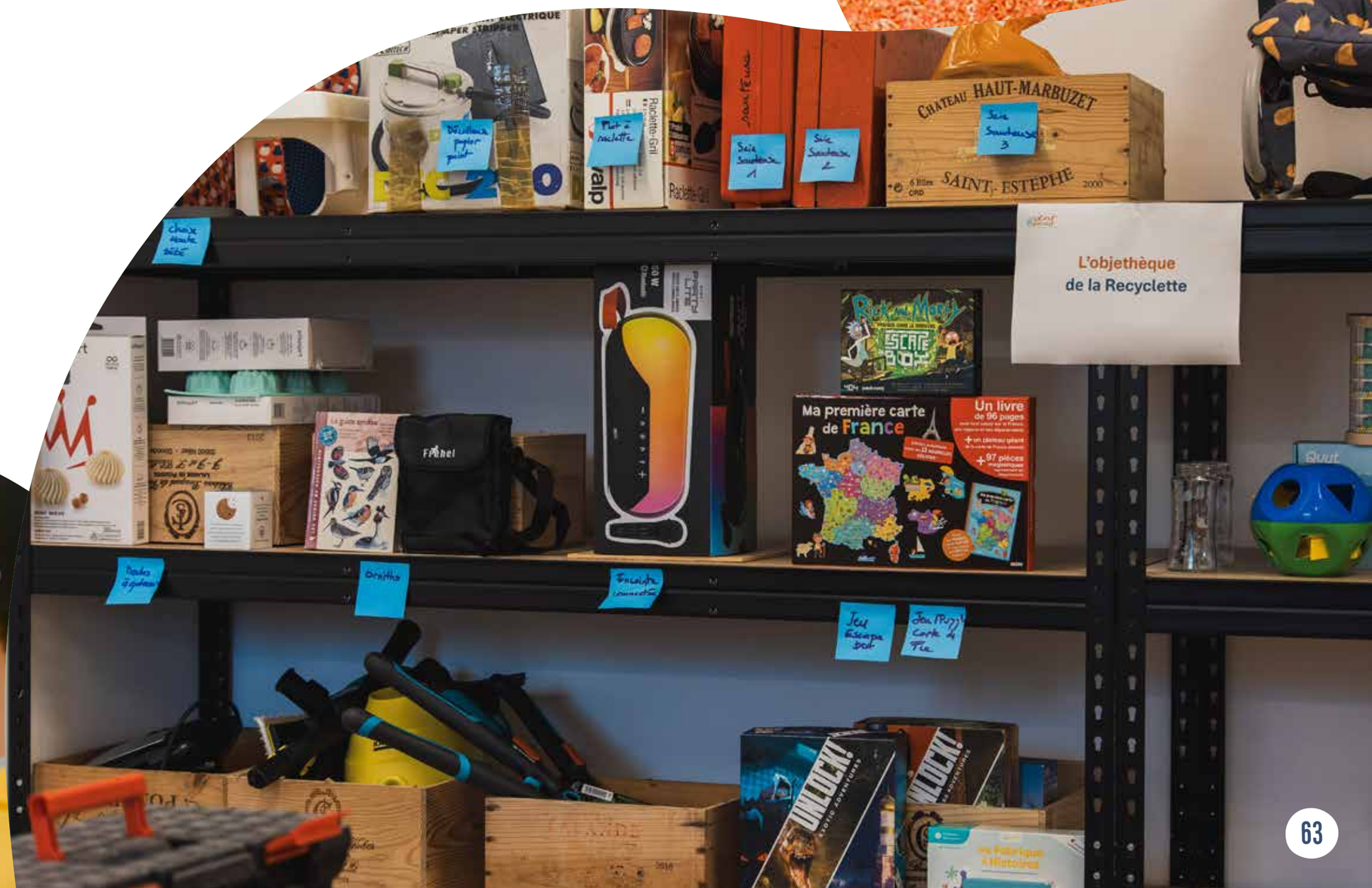

19

Encourager les associations à l'éco-responsabilité

Actions inscrites dans la feuille de route

- Proposer des formations auprès du monde associatif sur la transition écologique
- Mettre en place des critères environnementaux pour subventionner les associations avec l'instauration d'un bonus de transition écologique

Objectifs 2030

- 1 bonus de transition écologique pour subventionner les associations
➔Action programmée

État d'avancement

Proposer des formations auprès du monde associatif sur la transition écologique

La Ville de Caen accueille chaque année de nombreuses manifestations sportives, culturelles, touristiques, etc. Afin de limiter l'impact de ces événements sur l'environnement, la Ville de Caen, en partenariat avec Caen la mer et le SYVEDAC propose d'accompagner les organisateurs d'événements. Avec des structures locales, la COOP 5 pour 100, Bande de Sauvages, Normandie Equitable et Vélisol', elle met à disposition le guide pratique « 1001 actions pour organiser des événements éco-responsables ». Elle propose un accompagnement personnalisé via une charte d'engagement et des formations sur l'écoresponsabilité.

Les chiffres clés 2026

4 formations réalisées sur l'année 2026



Nos 25 orientations prioritaires

20

Préserver la ressource en eau

Actions inscrites dans la feuille de route

- Poursuivre les travaux de gestion des eaux à la parcelle, de désimperméabilisation et d'utilisation de matériaux de revêtement innovants
- Installer sur des sites identifiés (aux abords des bars) des bouches d'engouffrement afin d'empêcher les déchets d'aller jusqu'à la mer par le réseau d'eaux pluviales
- Participer à une étude de filières agricoles moins consommatrices en eau
- Expérimenter la mise en place d'une fontaine à eau par Pôle de Vie de Quartier
- Expérimenter un recueil public des eaux de pluie

Objectifs 2030

- 1 étude de filière agricole moins consommatrice en eau
  ➔1 étude réalisée
  100%
- 1 fontaine à eau par Pôle de Vie de Quartier
  ➔28 points d'eau sur le territoire
  100%
- 1 recueil public des eaux de pluies
  ➔Action non commencée



État d'avancement

Mettre en place une gestion de l'eau dans les espaces publics adaptée au changement climatique et aux pénuries saisonnières

Objectifs 2030

1 fontaine à eau par Pôle de Vie de Quartier

La Ville de Caen poursuit son engagement en faveur d'un meilleur accès à l'eau potable pour toutes et tous.

Ces points d'eau gratuits, ouverts 7 jours sur 7, répondent aux besoins des familles, des sportifs, des personnes vulnérables et deviennent indispensables lors des épisodes de fortes chaleurs.

Ces fontaines distribuent l'eau issue des captages autour de Caen ou de la station de traitement, garantissant une ressource locale, saine et accessible à tous.

En 2026, le programme se poursuit avec deux nouvelles installations cumulant ainsi 28 points d'eau potable dans la ville.

Les chiffres clés 2026

28 points d'eau potable dans la ville recensés en 2026

750 m³ d'eau consommée dans les points d'eau mis à disposition du public en 2026

Poursuivre les travaux de gestion des eaux à la parcelle, de désimperméabilisation et d'utilisation de matériaux de revêtements innovants

En 2026, plusieurs aménagements ont permis de renforcer la désimperméabilisation des sols, la végétalisation et la gestion des eaux pluviales.

Le parc des Rails, rue du Quai de Normandie, a été aménagé en ce sens.

Le square Croix Guérin et le parc de Secqueville intègrent des dispositifs de gestion des eaux pluviales, notamment sous forme de noues, de bassins de filtration et de points d'eau temporaires.

La végétalisation des cours d'écoles contribue également à renforcer la place de la nature dans les espaces.

Participer à l'accompagnement des agriculteurs au développement de nouvelles filières et de cultures moins consommatrices en eau

Objectifs 2030

1 étude de filière agricole moins consommatrice en eau

Une étude menée en 2024 par Eau du Bassin Caennais s'attache à favoriser le développement de filières à bas niveaux d'intrants, en prenant en compte le besoin en eau des cultures, dans un contexte de changement climatique.

Dans le prolongement des conclusions de cette étude, un processus d'information et de concertation a été initié auprès des parties prenantes, tout particulièrement les agriculteurs exploitant sur les aires d'alimentation de captages prioritaires et sensibles, afin d'amorcer l'expérimentation de ces filières.

En 2026, une expérimentation sur le sarrasin est en cours de mise en place chez un agriculteur du territoire.

Les chiffres clés 2026

3 filières étudiées

De nouvelles actions venues enrichir la feuille de route

Accompagner les pratiques de sobriété et améliorer le rendement du réseau d'eau potable

Le syndicat Eau du Bassin Caennais poursuit ses actions pour préserver la ressource en eau, en agissant à la fois sur les usages et sur la performance du réseau. Le déploiement de la télérelève permet de détecter plus rapidement les fuites et de faciliter leur réparation.

En juin 2026, 81% des compteurs communicants étaient déployés sur le territoire.

En parallèle, Eau du Bassin Caennais et ses délégataires poursuivent la réhabilitation des réseaux les plus anciens afin de réduire les pertes et d'améliorer le rendement global du réseau d'eau potable.

Les chiffres clés 2026

81% de compteurs communicants déployés à juin 2026



Relayer les actions entreprises par Caen la mer et Eau du bassin caennais sur la qualité de l'eau

Plus de 300 paramètres (pour la majorité des pesticides et leurs sous-produits de décomposition, aussi appelés métabolites) sont analysés dans l'eau potable distribuée. Quatre paramètres sont en dépassement sur le territoire. Ce sont des molécules issues de la dégradation des produits phytosanitaires, homologués et utilisés depuis les années 1980 et dont l'usage est interdit depuis 2020.

Les informations relatives à ces dépassements sont régulièrement mises à jour sur le site d'Eau du bassin caennais et donnent un état de l'avancement des études d'expertises de l'ANSES et du Haut Conseil de la Santé sur les métabolites.

Depuis le 1er janvier 2026, les PFAS (substances per- et polyfluoroalkylées) sont recherchées dans l'eau potable.

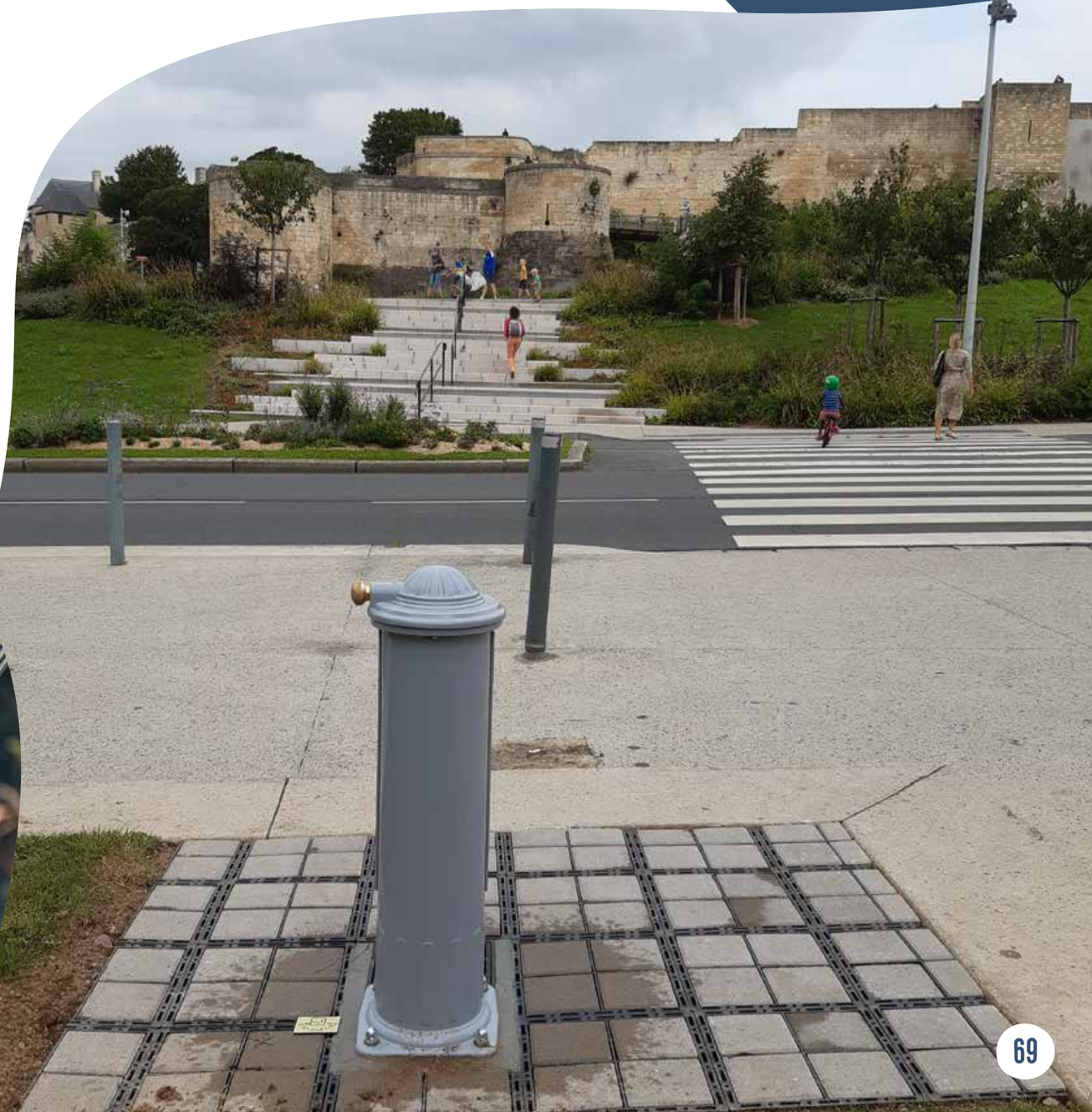

Nos 25 orientations prioritaires

21

Réduire l'exposition des habitants aux risques

Actions inscrites dans la feuille de route

- Déployer des espaces sans tabac
- Améliorer la qualité de l'air intérieur dans les écoles
- Étendre et protéger les zones calmes
- Lutter contre la sédentarité dans le cadre de la Cité éducative dans les 5 quartiers prioritaires de la ville
- Permettre à tous les élèves de CM1/CM2 d'être formés aux gestes qui sauvent

Objectifs 2030

- 100% des élèves d'école primaire sensibilisés aux gestes qui sauvent
  ➔889 élèves sensibilisés aux gestes qui sauvent

58,4%



État d'avancement

Déployer les espaces sans tabac

Depuis 2019, 178 lieux sont labellisés « Espaces sans tabac » à Caen.

En 2026, la mise en œuvre de la nouvelle réglementation relative aux espaces sans tabac a permis d'étendre le dispositif à 57 lieux supplémentaires. Ce déploiement ne prend toutefois pas nécessairement en compte les établissements qui ne sont pas directement gérés par la Ville, ni l'ensemble des abris voyageurs répartis sur le territoire.

Les chiffres clés 2026

235 espaces publics sans tabac sur le territoire recensés en 2026

Former les CM1/CM2 des écoles caennaises publiques et privées aux gestes qui sauvent

Objectifs 2030

Permettre à tous les élèves de CM1/CM2 d'être formés aux gestes qui sauvent

Sur l'année scolaire 2025-2026, 18 établissements scolaires ont bénéficié de formations aux gestes qui sauvent pour les CM1 et CM2 (inscriptions des établissements sur la base du volontariat).

Les chiffres clés 2026

889 élèves sensibilisés aux gestes qui sauvent sur l'année scolaire 2025/2026

Améliorer la qualité de l'air intérieur dans les écoles du territoire

En 2026, 44 évaluations de la qualité de l'air intérieur ont été réalisées dans les établissements scolaires au premier semestre. Le dispositif se poursuit au second semestre avec 60 établissements ciblés, afin de mieux identifier les éventuelles sources de pollution et d'améliorer la qualité de l'air dans les écoles. À l'issu de ces évaluations, des mesures seront définies et mises en œuvre dans le cadre d'un plan d'actions.

Les chiffres clés 2026

44 établissements évalués (15 multi accueils, 16 écoles et 13 centres d'animation ou de loisirs) soit 100% des établissements pour la saison 2025/2026

De nouvelles actions venues enrichir la feuille de route

Actualiser les mesures du niveau d'exposition aux champs électromagnétiques générés par les antennes relais de téléphonie mobile, au droit des crèches, des établissements scolaires du 1er degrés, et des centres de loisirs à Caen.

Le programme de mesure élaboré par la Ville de Caen vise à réaliser une mesure au droit des établissements ciblés tous les cinq ans, soit 17 mesures par an.

En 2026, 19 mesures ont été adressées par la Ville à l'Agence nationale des fréquences (ANFR) dans le cadre du dispositif national de surveillance, permettant ainsi de dépasser l'objectif annuel fixé.

Les chiffres clés 2026

19 mesures réalisées en 2026

Réflexion partenariale sur les ordonnances vertes

À Caen, depuis septembre 2026, a été lancé un projet d'ordonnance verte qui propose aux femmes enceintes une prescription médicale non médicamenteuse offrant un accès gratuit à des paniers de légumes biologiques et locaux afin de réduire l'exposition aux pesticides. Ce dispositif s'accompagne d'ateliers de sensibilisation pour limiter les polluants du quotidien et s'inspire d'une initiative menée à Strasbourg.

Mise en place des actions du contrat local de santé

Le Contrat local de santé (CLS3) 2025-2029 a été signé le 3 juillet 2025.

En 2026, le renouvellement du Contrat local de santé mentale (CLSM) a été présenté lors du comité de pilotage du 26 juin.



Journée de sensibilisation du public aux gestes qui sauvent à l'Hôtel de Ville de Caen

22

Améliorer l'accessibilité de la ville aux différents types de handicap

Actions inscrites dans la feuille de route

- Obtenir la labellisation tourisme et handicap sur deux sites de la ville
- Créer et faire connaître auprès des habitants une cartographie de l'accessibilité de la ville et de ses équipements aux différents types de handicaps
- Poursuivre le développement des aires de jeux accessibles aux enfants en situation de handicap
- Proposer à la location des vélos adaptés aux handicaps en lien avec la Maison du Vélo et proposer des fauteuils roulants
- Poursuivre l'adaptation des trottoirs aux personnes à mobilité réduite

Objectifs 2030

- 2 lieux touristiques de Caen labellisés «tourisme et handicap»
  ➔2 lieux labellisés
  100%
- 1 cartographie de l'accessibilité de la ville
  ➔En cours
  25%
- 100% des aires avec un module de jeux accessible aux personnes en situation de handicap
  ➔34% d'aires avec un module de jeux accessible aux personnes en situation de handicap
  34,4%



État d'avancement

Renforcer la signalétique positive sur le handicap et poursuivre la démarche de labellisation «tourisme handicap» à Caen

Objectifs 2030

Labelliser « tourisme et handicap » deux lieux touristiques de Caen

Ce label contribue à mieux répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, qu'il soit moteur, visuel, auditif ou mental. L'Hôtel de Ville a été labellisé en 2023 puis l'Office de tourisme en 2024.

Le Musée des Beaux-Arts et le Musée de Normandie ont également développé ces dernières années de nombreux dispositifs pour améliorer l'accessibilité de leurs espaces et de leurs services : ascenseurs, boucles magnétiques, outils tactiles, supports en FALC (Facile à Lire et à Comprendre), visites adaptées ou encore équipements de prêt. Ces deux sites visent désormais l'obtention du label « Tourisme & Handicap ».

En 2026, la Ville de Caen poursuit cette dynamique avec la montée en puissance de l'accessibilité de l'Abbaye-aux-Hommes. Le site propose notamment des visites et supports adaptés aux différents handicaps : documents en FALC, boucles magnétiques, tablettes avec vidéos en LSF, maquette en relief, visites descriptives et sensorielles, ainsi qu'un parcours accessible aux personnes à mobilité réduite.

De plus, elle a mis en place depuis 5 ans le contact par téléphone ou en visio pour la transcription instantanée de la parole, l'intervention de traducteurs en langue des signes et le visio codage en langue française parlée.

Les chiffres clés 2024

2 sites labellisés tourisme handicap sur le territoire

17h48 de communication adaptée aux personnes en situation de handicap en 2026

Adapter les aires de jeux pour les rendre accessibles aux enfants en situation de handicap

Objectifs 2030

100% des aires avec un module de jeux accessible aux personnes en situation de handicap

Depuis plusieurs années, la Ville de Caen développe l'accessibilité PMR et l'inclusivité des aires de jeux (existantes ou créées) quel que soit le handicap pour donner à tous la possibilité de jouer ensemble.

Elle travaille en collaboration avec les associations de personnes en situation de handicap (Handy Rare, Poly...) depuis 2021 sur le sujet.

Les chiffres clés 2024

11% d'aires de jeux accessibles aux enfants en situation de handicap recensées en 2026

20% d'aires de jeux présentant au moins un jeu accessible (structure ou bac à sable) en 2026

31 aires de jeux accessibles représentant 67 équipements de jeux accessibles recensées en 2026

Les actions 2026 venues enrichir la feuille de route

Poursuivre l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments publics aux différents types de handicaps

La Ville poursuit son engagement en faveur de l'accessibilité des bâtiments publics pour tous les types de handicaps.

Le programme 2026 prévoit la mise en accessibilité de plusieurs équipements : les écoles élémentaires Lyautey et Restout, l'installation d'un élévateur au Musée des Beaux-Arts, le remplacement de l'ascenseur du bâtiment de la Police Municipale, ainsi que la mise en place de bornes sonores.

D'autres interventions concernent notamment le club 3A de Venoix, le Centre d'animation de la Prairie, l'éclairage de l'église Saint-Jean et la crèche multi-accueil de Venoix.

L'ensemble de ces actions représente un investissement de 750 000 €.

Les chiffres clés 2026

750 000 € d'investissements



L'aire de jeux inclusive de la Colline aux oiseaux, inaugurée en juin 2024



Nos 25 orientations prioritaires

23

Favoriser le tourisme local et durable

Actions inscrites dans la feuille de route

- Proposer une communication neutre en carbone autour d'un tourisme local et durable (circuits piétons et vélos, carte des producteurs locaux…)
- Créer une marque ou totem dédié(e) au tourisme (en cohérence avec « Caen, Quartiers en transition ») C
- Encourager la création d'une liaison cyclable transfrontalière avec Portsmouth C
- Encourager le tourisme durable (atypique, haut de gamme…) C

Objectifs 2030

- 1 application intuitive et pratique intégrant le tourisme
  ➔Action programmée
- 1 marque ou totem
  ➔1 totem
  100%
- 1 liaison cyclable transfrontalière
  ➔Action non commencée



État d'avancement

Créer une marque ou un totem dédié(e) au tourisme

La Ville de Caen, en partenariat avec l'Office de tourisme intercommunal, a installé fin mars 2026, à la sortie de la gare côté Rives de l'Orne, un panneau « Caen, destination nature ».

Destiné aux touristes comme aux Caennais, il met en valeur les espaces naturels et les activités de plein air du territoire. Son verso constitue également une porte d'entrée vers le sentier nature Terre et Mer, un parcours de 9 km à travers la ville qui valorise la place prépondérante de l'eau et de la verdure sur Caen.

Les chiffres clés 2026

1 marque ou un totem recensé en 2026

Renforcer l'attractivité touristique de Caen - 3 étoiles par le Guide Michelin Voyages & Culture 2026

La Ville de Caen a obtenu la distinction maximale de 3 étoiles dans le Guide Michelin Voyages & Culture 2026, correspondant à la mention « Vaut le voyage ».

Cette distinction évalue la destination selon plusieurs critères, notamment la richesse et la valeur historique du patrimoine, son esthétique et son authenticité, ainsi que la qualité de l'accueil et de l'expérience proposée aux visiteurs. Elle vient ainsi reconnaître l'attractivité globale de Caen comme destination touristique, au-delà d'un monument ou d'un site particulier.

Cette reconnaissance souligne le travail mené par l'ensemble des acteurs publics, culturels, touristiques, économiques et associatifs qui contribuent au rayonnement et à l'attractivité de la ville.

De nouvelles actions venues enrichir la feuille de route

Tourisme responsable : labellisation « Green Destinations »

En 2026, Caen la mer a obtenu le niveau Platine du label international Green Destinations, après une première labellisation Argent en 2024. Son taux de conformité est passé de 77% à 92%, à l'issue d'un audit portant sur plus de 75 critères de durabilité.

Cette progression repose notamment sur la consultation des habitants, une stratégie touristique visant à mieux répartir les flux sur l'année et l'accompagnement des professionnels du tourisme dans leurs démarches de durabilité. Le label prend en compte plusieurs domaines : préservation de la nature et du patrimoine, gestion des déchets, énergie et climat, et attractivité du territoire.

Le niveau Platine constitue une étape dans une démarche d'amélioration continue. Les prochains axes de progrès porteront notamment sur la réduction des nuisances sonores et de la pollution lumineuse en milieu urbain et sur le renforcement de l'accessibilité.



Nos 25 orientations prioritaires

24

Développer des projets et des coopérations de transition avec des villes étrangères

Actions inscrites dans la feuille de route

- Effectuer un projet de transition par an avec des acteurs nordiques et baltes
- Développer des projets de transition avec les villes jumelles volontaires

Objectifs 2030

- 8 projets de transition par an avec des acteurs nordiques et baltes
  25%
- 6 projets avec des villes jumelles
  50%

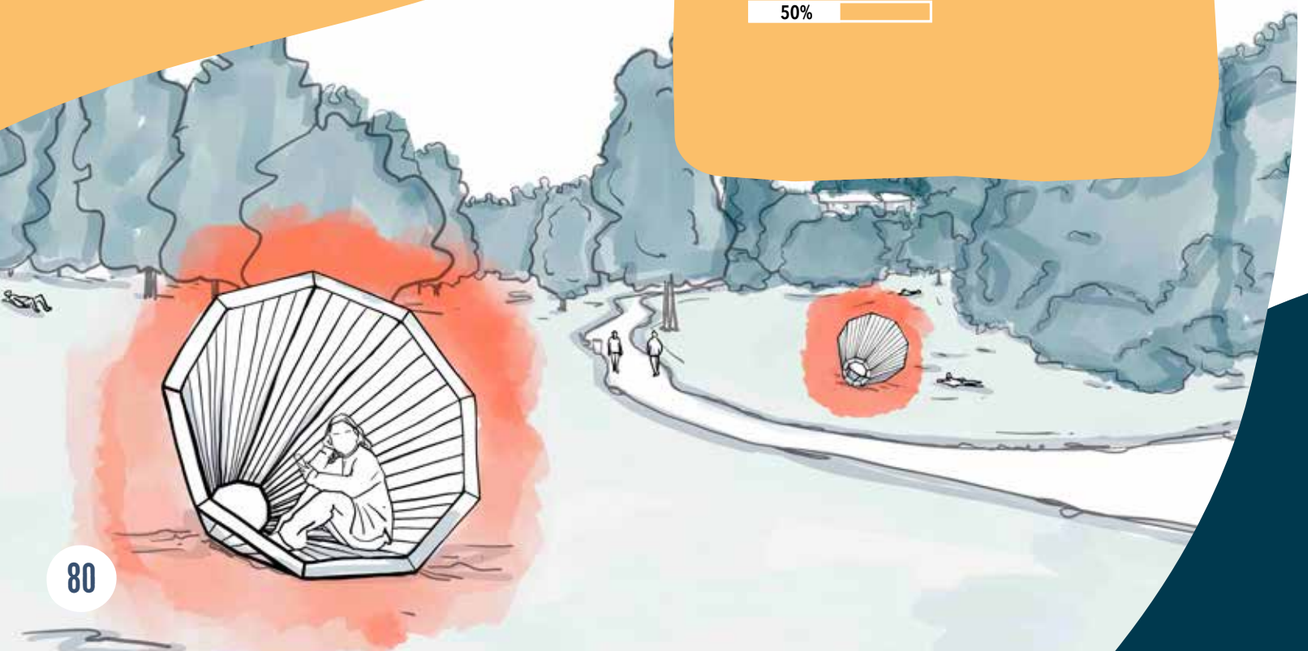

État d'avancement

Effectuer un projet de transition par an avec des acteurs nordiques et baltes

La Ville de Caen poursuit ses objectifs de coopération internationale dans le cadre de la stratégie Caen Nordic en direction des pays nordiques et baltes, à travers des échanges culturels, éducatifs, économiques et de compétences entre agents.

Caen et Caen la mer collaborent avec la Ville d'Odense au Danemark dans le cadre d'un projet européen sur la thématique du cycle de l'eau : réponse à la montée des eaux, traitement des eaux usées et mise en place d'un jumeau numérique.

Enfin, l'accréditation Erasmus+, co-financée par l'Union européenne, offre une occasion unique aux élèves de partir en mobilité mais aussi aux enseignants et aux agents du CCAS, d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et sur les valeurs de citoyenneté européenne, en co-construisant des thématiques pédagogiques orientées vers l'environnement et le partage des compétences-clé du vivre-ensemble (respect de soi, des autres et de l'environnement, coopération, etc.).

L'année 2027 sera notamment marquée par des mobilités en Lituanie et en Suède, étendant le réseau solide de partenaires au nord de l'Europe.

Développer des projets de transition avec les villes jumelles volontaires

Objectifs 2030

6 projets avec des villes jumelles

La Ville de Caen poursuit ses objectifs de coopération internationale dans le cadre de ses jumelages, projets et partenariats.

Un projet d'échange avec la Ville de Lévis (au Québec) est initié depuis octobre 2025 jusqu'à fin 2026 grâce à un soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. L'objectif est de réaliser des partages d'expériences, grâce à des mobilités à Caen et Lévis, notamment dans les secteurs de l'aménagement durable, de la transition écologique, de la mobilité durable ou encore des espaces verts.

Par ailleurs, en 2026, deux agents en charge de la transition écologique se sont rendues à Albertville pour bénéficier d'une formation réunissant des collectivités en provenance de toute l'Europe autour des enjeux de l'agriculture urbaine, des circuits courts et des systèmes alimentaires durables, dans le cadre du programme SPARKLE Schools financé par l'Union européenne à travers le programme LIFE pour l'environnement.

Enfin, dans le cadre d'un projet européen TIPS4UA, la Ville de Caen et la Communauté urbaine Caen la mer ont reçu une délégation de Khmelnytskyï (Ukraine) pour une semaine de formation en septembre 2026 sur la thématique de la gestion des déchets au sens large : collecte, traitement, recyclage, réemploi mais également pédagogie et éducation au cycle de vie des déchets, recherche sur les plastiques, intégration des critères durables et environnementaux dans les marchés publics ou encore réaménagement d'anciens sites de traitement des déchets, de friches ou d'espaces dépollués, comme l'ancienne décharge transformée en parc urbain, la Colline aux oiseaux.

CAEN NORDIC

Nos 25 orientations prioritaires

25

Faire de Caen une collectivité sobre et exemplaire

Actions inscrites dans la feuille de route

- Poursuivre le plan de sobriété sur le patrimoine public
- Poursuivre la rénovation durable des bâtiments publics (écoles, maisons de quartiers, centres d'animations et autres bâtiments)
- Généraliser l'autoconsommation sur le patrimoine public lors des réhabilitations et des nouvelles constructions
- Achever le passage du parc d'éclairage public en led
- Relamper l'ensemble des gymnases
- Diminuer la dépense électrique du stade nautique
- Étudier la récupération de l'eau des piscines pour la réutiliser
- Mettre en place des outils ou services pour encourager l'écomobilité des agents (forfait mobilité durable, sensibilisation, promotion du plan de mobilité, etc.)
- Sensibiliser et former les agents de la collectivité à la transition écologique (écoresponsabilité, numérique responsable, écoévènement…)
- Mettre en place un budget dédié aux transitions

Objectifs 2030

- 1 plan de sobriété
  ➔Action réalisée
  100%
- 10 bâtiments publics rénovés
  ➔4 bâtiments publics rénovés
  40%
- 100% du parc de luminaires en Led
  ➔90% du parc de luminaires équipés Led
  90%
- 100% des gymnases relampés
  ➔100% gymnases relampés
  100%
- 16 formations ou sensibilisations
  ➔6 formations réalisées
  37,5%
- 1 budget climat d'ici 2025
  ➔1 budget vert
  100%
- 1 budget carbone d'ici 2030
  ➔1 bilan carbone réalisé
  100%



État d'avancement

Poursuivre la rénovation durable des bâtiments publics (écoles, maisons de quartiers, centres d'animations et autres bâtiments)

Objectifs 2030

10 bâtiments publics rénovés

Chaque année, la Ville de Caen vote un budget en faveur de la rénovation énergétique de ses bâtiments visant à diminuer ses consommations énergétiques et à améliorer le confort de l'usager.

Ainsi, en 2026, des travaux d'amélioration de performance énergétique ont eu lieu sur 9 bâtiments du patrimoine communal :

- Multi accueil Pierre Heuzé : remplacement des menuiseries,
- La Boussole : remplacement des portes d'entrée,
- La Cotonnière – hangar mécanique : remplacement châssis verre en pignon de l'atelier mécanique,
- La Cotonnière – Bureaux accueil : réfection isolation et étanchéité terrasse,
- Parc horticole – bureaux : remplacement des menuiseries,
- Réhabilitation de l'école Duc Rollon,
- Rénovation du gymnase Caen nord,
- Rénovation de bureaux à la Cotonnière,
- Maison de quartier Sainte-Thérèse – Accorderie : rénovation de l'existant.

Les chiffres clés 2026

8 210 000 € travaux d'amélioration en 2026

Achever le passage du parc d'éclairage public en LED

Objectifs 2030

100% du parc de luminaire en Led

Depuis 2014, dans le cadre de son plan lumière, la Ville s'est engagée dans un programme de remplacement des lampadaires anciennes générations par des éclairages LED performants et économiques pour un budget de plus de 8 millions d'euros.

À ce jour, 90% des luminaires ont été remplacés. Le déploiement des 10% restants est prévus dans le cadre d'opérations d'aménagement des secteurs spécifiques.

Les chiffres clés 2026

90% du parc d'éclairage public passé en LED depuis 2014

60% d'économie d'énergie réalisée grâce au passage en LED du parc d'éclairage public en 2026

14 241 points lumineux remplacés

Relamper l'ensemble des gymnases

Objectifs 2030

100% des gymnases relampés

En 2026, la Ville a finalisé le remplacement d'éclairage de ses équipements sportifs par des dispositifs LED.

Cette année, plusieurs équipements ont ainsi été relampés, notamment le bâtiment associatif La Butte, les gymnases Pierre-Heuzé Nord, Camille Claudel, Folie-Couvrechef, Reine Mathilde et le complexe sportif de la Grâce-de-Dieu.

À ce jour, 100 % des gymnases et terrains de tennis de la Folie-Couvrechef sont équipés en éclairage LED.

Les chiffres clés 2026

250 000 € investis en 2026

Diminuer la dépense électrique du stade nautique

Objectifs 2030

Installer une couverture thermique sur le bassin - (équipement Caen la mer)

Caen la mer poursuit sa démarche d'optimisation des consommations énergétiques de ses équipements publics et de développement des énergies renouvelables.

En 2026, la gestion technique des bâtiments (GTB) continue d'être modernisée au stade nautique Eugène-Maës. La mise en place de la GTB sur la chaufferie est désormais réalisée. Les travaux se poursuivent sur les centrales de traitement de l'air afin d'optimiser la ventilation. L'amélioration du traitement de l'eau est également prévue.

Le développement de l'autoconsommation collective se poursuit avec l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture du stade nautique Eugène-Maës, pour une puissance de 30 kWc. L'électricité produite sera prioritairement autoconsommée par le bâtiment, avec le surplus injecté dans le réseau d'autoconsommation collective reliant quatre autres équipements : le Conservatoire, le Palais des Sports, la Patinoire et la Piscine.

Les chiffres clés 2026

45% d'économie sur le chauffage du bassin

30 000 € d'économies

Récupérer les eaux de la station du nouveau monde et de piscines pour l'arrosage et le nettoyage des espaces publics

L'utilisation des eaux traitées de la station d'épuration du Nouveau Monde déposée à la DDTM en février 2024 a été approuvée par arrêté du 2 juillet 2024. Elle autorise l'hydrocurage des réseaux eaux usées et eaux pluviales avec les eaux usées traitées issues de la station d'épuration.

L'utilisation prévue est la suivante à terme :

- Besoins internes STEU : 16 000 m³/an,
- Hydrocurage : 10 000 m³/an.

Depuis décembre 2024, l'utilisation mensuelle de l'eau industrielle est en progression et atteint près de 2 400 m³/mois jusqu'à mai 2026. À noter que la chaleur exceptionnelle dès fin mai 2026 a fortement perturbé le fonctionnement de l'eau industrielle avec une production d'algues qui a altéré le fonctionnement des clarificateurs.

En parallèle, l'eau déchlorée est mise à disposition des jardiniers pour arroser les plantes et arbustes de la Ville. Un axe d'amélioration sera de rendre disponible cette eau pour le nettoyage de la voierie.

Les chiffres clés 2026

485 m³ d'eau récupérés en 2026

Sensibiliser et former les agents de la Ville à la transition écologique (écoresponsabilité, numérique responsable, éco-événements)

Objectifs 2030

2 formations ou sensibilisations par an

Le challenge baptisé « Grand Ménage Numérique » a eu lieu en mars dans le cadre du Digital CleanUp Day 2026 (opération nationale de nettoyage numérique)

Cette année, 2 objectifs collectifs ont été fixés :

- Supprimer 1To de données sur les espaces de fichiers bureautiques,
- Diminuer 10% le volume de pages imprimées (par rapport à la moyenne mensuelle de 2025).

Les chiffres clés 2026

-3% d'impression en 2026 (par rapport à la moyenne mensuelle 2025)

2 conférences de sensibilisation

109 agents formés en 2026

1,15 To de données effacées en 2026, l'équivalent de X petites clés USB

Numérique responsable - Désigne l'ensemble des démarches pour baisser et améliorer l'incidence de l'usage du numérique sur l'environnement et la société.

Mettre en place un budget climat d'ici 2026

Objectifs 2030

1 budget climat d'ici 2026

Le Budget Vert est un outil d'analyse et de pilotage permettant d'évaluer l'impact environnemental des dépenses publiques. En 2026, les finances de l'année 2025 ont été étudiées et l'annexe environnementale réglementaire a été élaborée conformément aux obligations en vigueur. Elle offre une meilleure visibilité sur la contribution des politiques menées à la transition écologique. Dans cette dynamique, une forte sensibilisation ainsi que des ateliers participatifs ont été organisés à destination de l'ensemble des directions et des instances d'élus, afin de renforcer l'appropriation de la démarche et d'intégrer pleinement les enjeux climatiques et environnementaux dans les décisions budgétaires.

Les chiffres clés 2026

1 budget vert en 2026 relatif à l'année 2025

Mettre en place un bilan carbone d'ici 2030

Objectifs 2030

1 bilan carbone d'ici 2030

Un bilan des gaz à effet de serre a été réalisé en 2026. L'année de référence porte principalement sur l'année 2025.

Fin 2026, une présentation des résultats et des pistes de décarbonation suivant les objectifs réglementaires seront réalisées avec le dépôt légal du bilan auprès de l'ADEME et de la Préfecture.

Un plan de décarbonation plus détaillé et en cohérence avec l'actualisation de la feuille de route est en cours d'élaboration.

Les chiffres clés 2026

1 bilan carbone réalisé en 2026

De nouvelles actions venues enrichir la feuille de route

Mise en place de techniques saines et performantes pour le nettoyage des locaux

L'expérimentation se poursuit : utilisation de produits Ecocert et Ecolabel, de nettoyeur vapeur pour le nettoyage et la désinfection des locaux en complément du nettoyage classique, nettoyage par mécanisation pour les moyennes et grandes surfaces avec disque diamant, « utilisant uniquement de l'eau » et nettoyage manuel par microfibre en imprégnation sur l'ensemble des collectivités du territoire de Caen la mer.

Suite aux tests concluants réalisés du nettoyage des sols à l'eau OZONEE, cette méthode a été mise en place au sein de l'Hôtel de Ville, du Conservatoire, de la Cotonnière et de la Bibliothèque Alexis de Tocqueville et de la piscine du Chemin vert.

Mobilier et fournitures de bureau - Consommations Eco responsables

Deux groupements de commandes distincts permettent d'accompagner les trois collectivités dans l'évolution de leurs achats vers des pratiques plus durables et éco-responsables : l'un consacré aux fournitures de bureau, l'autre au mobilier de bureau.

Ces deux démarches s'inscrivent dans les obligations qui renforce l'intégration du réemploi, de la réutilisation et des matières recyclées dans la commande publique.

Pour les fournitures comme pour le mobilier, les critères environnementaux sont ainsi davantage pris en compte dans les achats.

Le groupement dédié au mobilier intègre notamment la recherche de solutions durables, le recours à des matériaux intégrant des matières recyclées et une réflexion sur l'optimisation des espaces de travail.

Ces deux marchés constituent également un levier de sensibilisation des agents aux achats responsables et à l'évolution des pratiques de consommation au sein des collectivités.

En cela, la collectivité privilégie le réemploi de mobilier lors de mouvements internes.

Défi Innovation de la collectivité

Dans le cadre du Mois de l'Innovation Publique 2026 le CCAS & la Ville de Caen et la Communauté urbaine Caen la mer ont sollicité leurs agents afin de faire émerger un ou plusieurs projets innovants destinés à apporter des solutions sur les enjeux environnementaux pour une collectivité durable et sobre.

Après un premier jury de sélection, les projets des candidats retenus seront présentés, sous format vidéos, sur la plateforme interne des collectivités Tous les agents pourront voter pour un projet en ligne.

Les lauréats pourront ensuite être accompagnés pour concrétiser leur projet.





Conception et réalisation Ville de Caen
Mise en page Hervé Chéri
Photos © Ville de Caen - Maxime Bouvier - Clément Budiman - François Decaens - Zoé Godey - Julien Helie - Jean-Christophe Lorieux - Audrey Scelles - Julie Urvoy
AdobeStock - VdC DR - Arpanum
Impression : pôle imprimerie Ville de Caen
Novembre 2026

VILLE DE
CAEN

DIRECTION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Esplanade Jean-Marie Louvel
14000 Caen

02 31 30 41 00